

Rencontre thématique RtF
hiver 2015

LE FOIN LEVÉ

Pour des fermes
autonomes
partout



Sommaire

page 4	Communiqué
p. 6	Texte d'invitation pour la rencontre "Le Foin Levé"
p. 8	Déroulé de la rencontre
p. 10	De la propriété privée au droit d'usage des terres agricoles
p. 14	De la ferme familiale à la ferme collective
p. 17	De l'entre soi à la commune rurale
p. 20	De l'outil de travail à des lieux de vie
p. 23	Retour en grande plénière des 4 ateliers du jeudi et vendredi
p.25	Où en est l'agriculture aujourd'hui ? Présentation de la problématique de l'installation en France
p.28	Autoformation sur les questions juridiques/ institutionnelles / législatives... liées à l'activité agricole
p. 37	Ressources bibliographiques utilisées pour l'autoformation
p. 41	Des exemples de réappropriation de terres
p.43	Présentation des législations concernant les friches et les habitats légers
p. 47	Rencontres et expériences partagées
p. 50	Certains lieu des participant-e-s du Foin levé
p. 52	Bilan des rencontres I
p.58	Bilan des rencontres II à partir de la lecture du "camembert d'évaluation" et de la discussion "pépité/caillou/canif" du groupe c
p. 63	Outils pratiques utilisés lors des rencontres

Cette brochure...



est sortie en juin 2015 à partir des synthèses d'une rencontre sur les thématiques de la transmission et de l'installation. Elle contient des textes théoriques, des compte-rendus de discussion mais également des éléments de vie quotidienne et d'auto-gestion qui peuvent aider à l'organisation de futures rencontres. La rencontre au sud-est de Toulouse était organisée par un petit groupe de gens de Reclaim The Fields (RtF).

RtF est une constellation de personnes et de collectifs qui veulent retrouver le contrôle de la production alimentaire. Nous sommes déterminé.e.s à sortir du capitalisme au travers de modes de production coopératifs, collectifs, autonomes et répondant à nos besoins. Nous ne sommes pas un groupe homogène, nous traversons les frontières, sans hiérarchie, sans tolérance des formes de discriminations et d'exploitations des personnes. Nous soutenons les luttes et visions de la Via Campesina. Nous souhaitons partager les connaissances et l'expérience acquise au fil des années de militance et de vie paysanne, et les enrichir avec les perspectives de celles et de ceux qui ne sont pas ou pas encore paysan.ne.s. » (extrait de Qui sommes nous ?)

Il existe des bulletins RTF, qui paraissent entre chaque assemblée européenne, et contiennent les informations du réseau (fonctionnement, assemblée, ...) ils sont trouvables dans tout bon infokiosque ... et sur le site <http://www.reclaimthefields.org>

Il existe plein de listes de diffusion: francophone, européenne, bretonne, thématiques, pour s'inscrire à une d'entre elles:

reclaimthefields.org/mailling-lists

Pour prendre contact vous pouvez ecrire aussi à:

contact@reclaimthefields.org



Communiqué

Après les rencontres du Foin levé :

Poursuivons ensemble la réflexion autour de la transmission des fermes

Du 26 février au 1er mars 2015, une centaine de personnes ont participé à un week-end de rencontres autour de la question de la transmission des fermes, préparé au sein du réseau Reclaim the Fields¹, à L'île, un lieu associatif dans le Lauragais (Aude).

L'idée de cette rencontre, nommée «le foin levé», est née du constat des difficultés d'une part pour les paysan.e.s à transmettre des fermes aujourd'hui et des difficultés, d'autre part, à trouver des terres et des fermes à reprendre pour des groupes qui souhaitent changer les pratiques agricoles et les relations sociales au sein des fermes et du milieu rural. Nous faisons partie de ces personnes, et nous pensons que la question du devenir des fermes travaillées par des agriculteur.trice.s qui atteignent l'âge de la retraite est un enjeu important de l'évolution des modèles agricoles (agrandissement ou diversification,). Pour répondre à ces questions, nous avons souhaité lancer avec ce week-end une réflexion globale autour des transmissions de fermes.

Quatre jours de rencontres n'ont pas été de trop: parti.e.s d'un travail de réflexion globale autour de la ferme collective idéale, pour y intégrer progressivement les différentes contraintes qui se posent à nous dans la société actuelle, notamment concernant les statuts agricoles, la normalisation de l'activité et les cadres juridiques sur l'habitat léger et les terres incultes, nous en sommes arrivé.e.s à plusieurs constats et pistes de réflexions.

Puisque le schéma de transmission des fermes au sein de la famille s'est déjà essoufflé, puisque nous sommes nombreux-ses à vouloir cultiver autrement : malgré le travail que cela demande, il est aujourd'hui nécessaire de repenser la transmission des fermes si l'on veut enrayer la machine de l'agrandissement des fermes existantes et de l'industrialisation de l'agriculture au détriment de la petite paysannerie.

Le schéma de propriété privée telle qu'il est proposé presque systématiquement ne nous convient pas. Nous pensons que la terre est un bien commun, l'alimentation une nécessité première de tous.tes. Nous souhaitons donc repenser la propriété et l'usage collectif des terres agricoles et des fermes, afin de sortir des logiques imposées par le système capitaliste.

Nous savons et avons pu expérimenter pour certain.e.s d'entre nous le fait que la transmission d'une ferme est un processus complexe et qui se déroule sur un temps long, qui demande travail, communication et compromis aussi bien de la part des preneureuses que des cédant.e.s. Différents aspects de ces transmissions ont été longuement abordé durant les rencontres: l'habitat, le rapport à un héritage qu'il est difficile de voir évoluer, la question des revenus de retraite pour les paysan.ne.s et à la difficulté de l'achat pour les jeunes preneureuses.

C'est pour cela qu'il nous faut créer des espaces et des formes de rencontres entre cédant.e.s et preneureuses, afin que la « transmission » commence. Ce terme, mêlant transmission et transition nous a parut pertinent pour décrire le processus de cession de ferme hors cadre familial ou agricole « classique », pour mettre l'accent sur le fait que la transmission est un moment clef pour changer de modèle agricole, social et économique.

Cette rencontre, la première du genre au sein de notre réseau, avait ses failles, ses faiblesses, et nous a laissé une soif de continuer la réflexion et les avancées. Nous déplorons entre autre le fait de n'avoir pas réussi à mobiliser beaucoup de cédant.e.s, ce qui nous a parfois limité dans nos réflexions. En tant que preneureuses, nous savons bien mieux ce que nous voulons aujourd'hui, et ne demandons qu'à confronter cela aux besoins et aspirations des paysan-ne-s souhaitant une transmission de leur ferme.

Ceci est donc un appel aux paysan.ne.s, aux réseaux de la petite paysannerie et, au-delà, du monde agricole à se rencontrer pour créer des outils pour enrayer la disparition de tant de petites fermes, et pour permettre une réinvention collective de l'activité paysan.ne.

Texte d'invitation pour la rencontre "Le Foin Levé"

Pour des fermes autonomes partout Transmettons ! Installons !

D'après le ministère de l'agriculture, 20 000 fermes sont concernées chaque année par le départ en retraite des exploitant-e-s, et 13 000 installations seulement se font.¹ Pourtant, nous connaissons tou-te-s des personnes en recherche de terres ou de fermes où s'installer et monter des projets. Projets « hors cadres » ou atypiques, difficulté d'accès aux moyens financiers, agrandissement des exploitations voisines, fermes « trop petites »... sont des raisons avancées pour expliquer cette situation.

Nous sommes un certain nombre à penser qu'il faut installer du monde dans les campagnes, dans une perspective de sortie d'un modèle économique et politique qui montre chaque jour un peu plus ses limites. Le modèle agricole issu des politiques productivistes et capitalistes des 60 dernières années n'a pas d'avenir, et la transmission des fermes nous semble un bon moment pour le changer ensemble, « cédant-e-s » et « repreneur-euse », pour y trouver des moyens de lutter, comme des moyens de construire des autonomies et des solidarités.

Dans les 10 prochaines années, près de 50 % des agriculteur-trice-s partiront à la retraite.

C'est maintenant qu'il faut réfléchir à comment conserver de « petites fermes », comment sortir des terres et des activités de logiques marchandes, redonner une place à l'agriculture vivrière, comment donner des suites aux mouvements paysans qui ont lutté jusqu'ici, comment vivre ensemble, comment donner envie ...

Dans cette perspective, nous organisons pendant quatre jours une rencontre thématique sur la transmission des fermes et l'installation de personnes et de collectifs à la campagne.

Durant les deux premiers jours, nous questionnerons notre imaginaire autour de quatre grandes thématiques : le rapport au travail, la place dans les territoires ruraux, le rapport à la propriété privée et comment s'organiser et vivre ensemble.(le tout dans l'idée de transmettre/reprendre).

Le troisième jour aura pour but d'analyser ce qui existe actuellement et ce qu'il y a à faire pour répondre aux questions et objectifs issus des deux

journées précédentes. Il se modulera autour de trois ateliers :

- Les différentes façons d'accéder au foncier collectivement : Terre de Liens/SCI/GFA/assos, etc...
- Les différentes manières de s'officialiser pour cultiver collectivement avec un statut juridique, Associations/GAEC/CAE et l'influence de ces formes d'organisation sur le statut, cotisant solidaire/agriculteur à titre principal/ou autre
- Les failles pour une appropriation du foncier et l'accès aux terres agricoles (terres incultes, squat, friches, terrains communaux, sectionnaux, etc)

Enfin, le quatrième jour sera l'occasion d'une rencontre avec des paysan.nes qui sont ou on été dans cette démarche de transmettre leur ferme, afin d'échanger ensemble sur des possibles ou des expériences concrètes. Ce sera aussi un moment pour faire un bilan de ces rencontres et de préparer la suite à y donner.

Si ces thématiques vous intéressent, que vous soyez installé-e-s ou non, en recherche de lieux, de projets, de transmetteur-trice-s, intéressé-e-s par les questions "agricoles" et comment on y réfléchit ensemble ou tout à la fois vous êtes les bienvenue-s !

L'idée étant de construire ensemble des réponses à toutes les questions précédentes, c'est bien de commencer à y réfléchir avant et d'amener tout matériel susceptible d'alimenter les réflexions (description ou interview de projets ou fermes ayant réfléchi à la transmission, livres, brochures, films, questions que vous vous posez par chez vous. ..)

N'hésitez pas à faire circuler cette information dans vos réseaux et autour de vous.



Du
26 février
au
1er mars 2015

Rencontres-débats-films...

à Lîle
(31290 Vieillevgne
au sud de Toulouse)

Informations et inscriptions
<http://reclaimthefields.org>

Déroulé de la rencontre

Jeudi

Matin Arrivées

12h30 Repas

14h Ouverture en plénière, programme des rencontres, points logistiques

14h30 1er temps thématique

- De la propriété aux droits d'usages
- De la ferme familiale à la ferme collective
- De l'entre soi à la commune rurale
- De l'outil de travail à des lieux de vie

16h Pause

16h15 2ème temps thématique

18h Equipe cuisine du soir + vendredi midi – rencontre groupe synthèse, groupe facilitation

20h Repas + Criée

21h Présentation des fermes, projets, individus ..

Vendredi

9h Plénière – programme à suivre, points logistiques -

9h30 3er temps thématique

11h Pause

11h15 4ème temps thématique

13h Repas

14h Groupe synthèses thématiques /Groupe facilitation du débat

14h30 Plénière – restitution des synthèses thématiques + débat -

16h Groupe « écritures »(Z, brochures ...)

18h Equipe cuisine du soir + samedi midi – Ouverture du bar

20h Repas + Criée

21h Projection « Les chèvres de ma mère »

Samedi

Matin Où en est l'agriculture aujourd'hui ? (Présentation Power point Maël)
Atelier Statut (outil : les 2 pieds)
Mutuelle

- Assos
- SCI
- Statut agricole (GFA/SCEAC...)
- Habitat léger

Après-midi Présentation Béra (power point)

- Friches
- Habitat léger

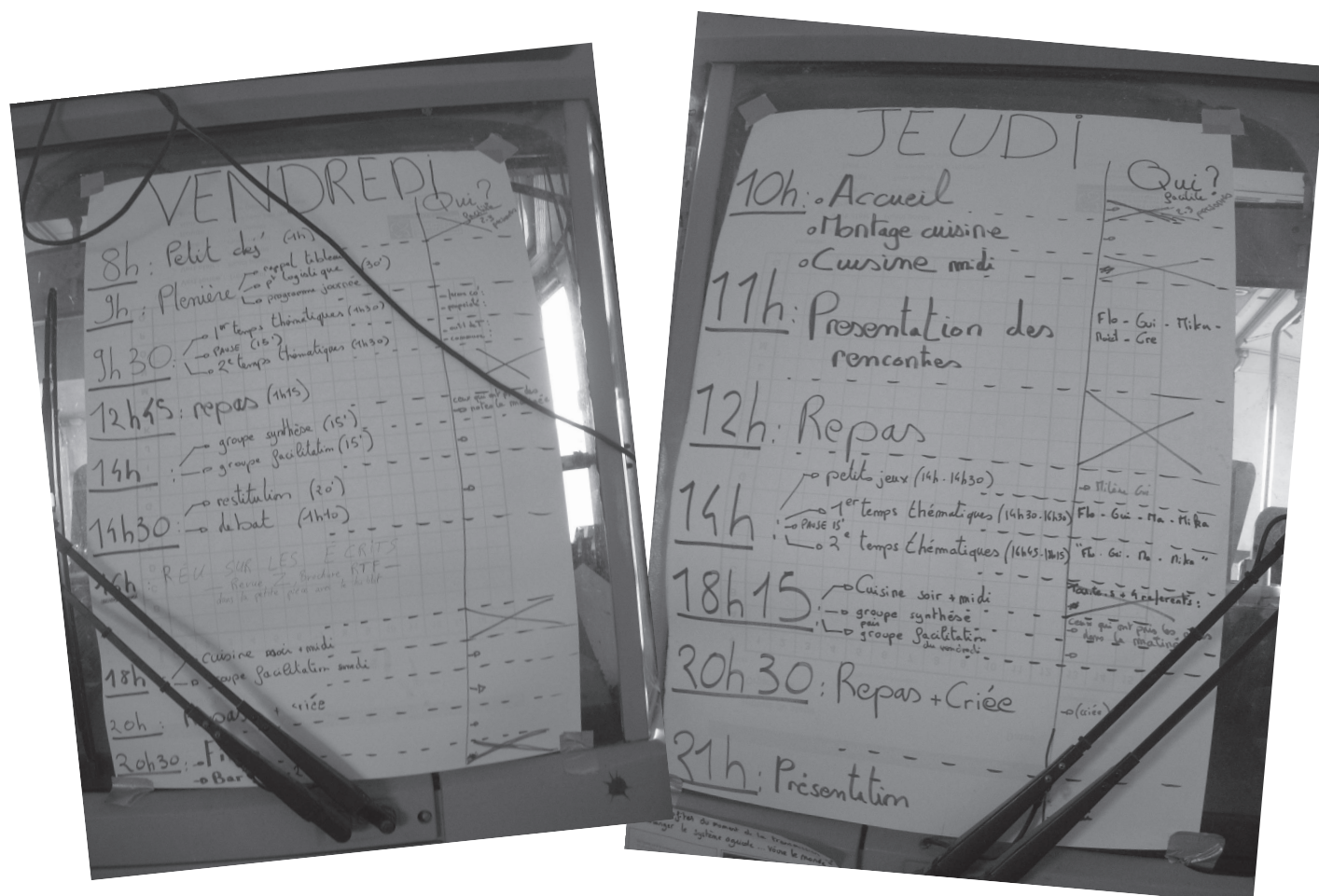
Dimanche

Matin Rencontres et expériences partagés

- 3 groupes :
- Théâtre forum
- Rencontre/échange avec une agricultrice qui voudrait transmettre
- ?

Après-midi Energizer: bombe et bouclier

Bilan des rencontres



Les deux premiers jours de rencontres ont été consacrés à des discussions en atelier permettant de travailler sur l'imaginaire autour de la reprise de fermes et de la transformation de modèles à partir de différents angles. Les discussions se sont faites par petits groupes en tournant sur quatre ateliers : chaque groupe a discuté les quatre thématiques, chacun reprenant la discussion là où le groupe précédent l'avait laissé. L'idée était ainsi de permettre à chacun-e de participer à une réflexion globale tout en se donnant le temps d'approfondir quand même les questions soulevées. (l'objectif de cette forme de discussion a plus ou moins été atteint...).

De la propriété privée au droit d'usage des terres agricoles

Jeudi et vendredi

Le règne de la propriété privée a atteint son apogée. L'appropriation privée des terres est un phénomène récent : deux siècles en Europe, quelques décennies dans les pays du Sud.

Certes l'accès à des titres de propriété a permis dans certains contextes d'exercer un contre-pouvoir face au féodalisme, permettant aux petits propriétaires d'obtenir des garanties faces aux mafias, aux latifundistes et aux seigneurs féodaux. L'après-guerre a été marqué en France par des lois et réglementations pour faire passer la propriété des mains de la noblesse aux agriculteur-trice-s, ce qui a plutôt bien fonctionné (réglementation du fermage, disparition du métayage...). Mais cette situation constitue maintenant une difficulté pour l'accès à la terre des personnes n'appartenant pas au milieu agricole... Finalement, la privatisation des terres agricoles aura contribué à la lente disparition programmée de la petite paysannerie.

Nous pensons que le foncier n'a pas vocation à « appartenir à » mais plutôt à « permettre de ». Permettre de produire notre nourriture localement pour cheminer vers une autonomie alimentaire à plus ou moins grande échelle, permettre de fournir localement des produits sains à celles et ceux qui le souhaitent, permettre à touTEs de s'installer pour vivre de sa production ou simplement de s'essayer à des pratiques

agricoles...

Dans un monde où, pour exister, il semble falloir posséder, la propriété privée vient asseoir des intérêts privés (la terre devient une marchandise, un objet de spéculation, une variable à ajuster pour optimiser ses primes PAC, etc...).

A l'inverse, nous sommes persuadé.es que la notion d'usage doit reprendre le dessus sur la notion de propriété et que si propriété il persiste, des formes de propriété collectives peuvent être garantes d'une meilleure gestion du foncier pour l'intérêt commun.

Comment envisager une sorte de communisation des usages, qui s'appuieraient sur des pratiques communes, plus que sur une formule juridique, et qui permettrait d'éradiquer le sentiment de propriété ?

La terre à celles et ceux qui la cultivent !

Synthese du discussion pendant le rencontre

Les notions de public et de privé ont d'abord été abordées. On a mis en évidence que ces dernières varient selon les individus et une distinction a été faite entre ce qui est privé mais qui peut être partagé, et ce qui est public, ce qui doit ou devrait être à libre disposition pour tout le monde. Dans ce contexte, il a été soulevé que la propriété privée était généralement liée à l'intimité, le « chez soi » par ex. Notion qui fait débat et le consensus s'est plutôt porté sur le -faux ?- sentiment de sécurité et de pérennité qu'elle procure.

Les fondements de la propriété privée ont ensuite été questionnés pour avoir une base de réflexion pratique.

Historiquement on est passé des sociétés de chasseur-ses-cueilleur-ses, à la sédentarisation via la naissance de l'agriculture où la propriété privée est alors apparue progressivement (exemple de certaines communautés rurales où le sol était la propriété collective mais où les habitations et le bétail étaient la propriété privée des patriarches familiaux). Une « élite » patriarcale (chefs, anciens, prêtres, etc.) s'est emparée d'une grande partie de la propriété commune jusqu'à former une aristocratie se transmettant par hérédité. aissent alors les notions de classe dominante et d'appropriation privée de la production. Certain-es soulignent que la propriété privée des moyens de production est actuellement un des piliers du système capitaliste et a notamment été dénoncée par Marx et Proudhon (en fonction de leurs

idéologies respectives). La propriété privée n'est absolument pas « naturelle », elle a été construite dans l'intérêt d'une minorité dominante.

Le droit de propriété privée se définit ainsi par 3 points:

L'usus: le droit d'user (usage).

Le fructus: le droit de percevoir le fruit, le produit.

L'abusus: le droit de disposer, par l'aliénation (vente, don) ou par la destruction.

À partir de là, la réflexion collective s'est portée sur quels pouvaient être les freins et moteurs que pouvait induire cette propriété privée dans notre société.

Le consensus qui s'est dégagé sur les freins est le suivant. L'orientation de son utilisation sert le système dominant capitaliste, de part son accès censitaire et élitiste (la minorité dominante bourgeoise peut facilement y accéder tandis que la majorité doit s'endetter sous la logique de l'argent), de sa transmission familiale bloquante (héritage), de son rôle dans la spéculation, etc. Elle conduit de par son principe d'abusus à des aberrations des structures agricoles (possibilité de détruire et de polluer, préférer la friche à la location etc.) ce qui entraîne la question de la légitimité par rapport à la légalité. En outre elle ne protège pas des intérêts politiques (expropriation) et des logiques administratives type POS (plans d'occupation des sols) ou SAFER (priorité à l'agrandissement des terres des voisins lors de la transmission par ex.).

Néanmoins, certains moteurs potentiels ont été mis en évidence. Le fait que la propriété privée procure un sentiment de sécurité et de pérennité a été soulevé à maintes reprises. Que l'on peut se servir de celle-ci pour retourner vers un modèle de propriété collective voire de sortir de la spéculation via des structures foncières type Terre de liens (acquisition de terres puis mise en place des baux pour l'installation spécifique de paysanNes). En Nouvelle-Calédonie, cela a permis d'empêcher l'expulsion d'indigènes par l'achat solidaire de parcelles individuelles..

Et donc, quelles pourraient être des alternatives concrètes et/ou modifications du cadre actuel ?

- La propriété collective (avec mise à disposition d'un droit d'usage gratuit et long par ex.), des formes collectives de propriété privée

-
- 
- La location (fermage, bail emphytéothique) : des baux peuvent durer plusieurs centaines d'années et le-la paysan-ne peut faire courir son droit d'usage jusqu'à son terme
 - dons, prêt, mise à disposition, commodats, tactiques de dilution de la propriété privée, ex : GFA, solidarité à l'installation)
 - Passer par une association pour qu'elle soit propriétaire : notion de propriété publique/privée qui permet d'accueillir de l'argent public des collectivités sous forme de donation (et non de subventions) pour des terres (accès au foncier)
 - Collectiviser sa propre propriété privée mais aussi faire abolir le droit d'abus...
 - Une régulation des propriétés par une grande collectivité coopérative
 - Réduction à la micropropriété/microferme/microsociété
 - Faire légitimer et prioriser les groupes par rapport aux individus (complémentarité des compétences, envies et connaissances, transversalité des échanges, charge de travail repensée, ...)
 - Communaliser = se servir des coutumes (communaux, forêt domaniale, chemin de transhumance, etc). Mais attention les communautés de communes et autres EPCI « privatisent » ces coutumes.
 - Être nomade (s'arranger avec les mairies pour faire pâturer sur les espaces publics, ex: Past'horizonloire <http://pasthorizonloire.blogspot.fr/p/dossier-de-presse.html>)
 - Réoccupation des villages abandonnés, reprise de la mairie (ex: en Espagne)<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/593823-vivre-sans-argent-dans-les-pyrenees-j-ai-fait-connaissance-avec-des-neo-hippies.html>), le squat (mais beaucoup de questions sur la légitimité, se faire accepter du voisinage, faire résider une/des associations, conserver sa philosophie/ligne de départ avec l'arrivée de nouvelles personnes, etc.)
 - Faciliter l'accès au foncier...
 - imaginer une propriété tournante (par ex, changer de parcelles tous les 3 ou 5 ans)
 - sortir de la propriété comme base des rapports implique d'imaginer autre chose à la place : de repenser la justice, de trouver des moyens de prendre soin des ressources en fonction de besoins, ...

De la ferme familiale à la ferme collective

Jeudi et vendredi

Le modèle familial agricole des siècles précédents se dissout peu à peu dans une agriculture industrielle de grandes fermes-usines. Les anciennes propriétés familiales sont alors soit cédées à de nouveaux exploitants agricole, soit deviennent des résidences secondaires, des gîtes, etc. Ce sont, certes, des fermes de petites tailles, mais le patrimoine accumulé est souvent important. Il s'agit donc de trouver de nouvelles formes pour accéder à ces fermes. Un projet collectif peut répondre à ces difficultés d'acquisition. Mais un projet collectif contient d'autres dimensions que ce qu'était le modèle familial classique dont on ne garde pas de nostalgie particulière (par rapport à la place des femmes), à la possibilité de choisir ce qu'on veut faire plutôt que perpétuer une tradition, par exemple... Il convient donc de repenser ces lieux, l'utilisation des espaces et du matériel, et surtout, les rapports humains. On peut penser à la solidarité transgénérationnelle, au partage de l'habitat, de la vie quotidienne et du vivre ensemble, aux enfants et à la question de l'éducation, ou encore à la différenciation entre espaces collectif et individuel, à la possibilité de quitter un lieu/une activité temporairement/régulièrement...

Synthese du discussion pendant le rencontre

Traditionnellement, les enfants d'agriculteur-trice-s reprenaient l'activité parentale et la ferme. Aujourd'hui, il arrive que ces dernier-e-s ne veuillent pas reprendre les exploitations, il faut que les agriculteur-trice-s qui partent à la retraite trouvent d'autres repreneur. Des collectifs, sont eux, à la recherche de terres, il nous faut donc réfléchir à la transmission des fermes familiales à

des collectifs.

Ces fermes collaient généralement aux principes de la PAC (modernité, technologie, rentabilité, spécialisation, productivisme...); les collectifs proposent eux, un modèle bien différent, il faut maintenant réfléchir à la façon d'amener cette transition. Lors de cet atelier, quelques problématiques sont ressorties. Pour que cette transmission se passe au mieux il faut:

-Définir le collectif (rester unis, établir une vision et un but commun, définir les différentes activités qui nous intéressent, savoir expliquer clairement nos projets)

-Définir notre rapport au travail (partage du travail, diversité des activités: artisanat, culture, agriculture..., casser l'image encore trop présente du collectif "paresseux", réfléchir à un roulement dans les activités pour éviter de rendre certains indispensables et détruire "le capitalisme du savoir", penser à notre crédibilité face au monde agricole agricole)

-Penser à l'occupation des espaces (réserver les espaces déjà existants aux activités collectives plutôt qu'à l'habitat individuel pour dépersonnaliser les lieux, transformer les espaces tout en respectant le paysage, penser à la gestion des habitats: question de l'image des habitats légers)

-Soigner le rapport au voisinage (importance de la communication aussi bien orale qu'écrite, être présent aux réunions communales, sur les marchés..., être conscient -e que pour les voisin-e-s nous sommes des "étranger-e-s" et que peut être certain-e-s d'entre elles et eux peuvent nous voir comme des concurrent-e-s car ils et elles avaient l'intention d'acheter les terres pour agrandir leur propre ferme. Réfléchir à l'accueil de personnes de passage, cette ouverture peut parfois déranger les voisin-e-s, penser à leur demander des conseils sur la terre qu'ils et elles connaissent bien mieux que nous pour leur montrer qu'on ne s'impose pas mais qu'on à envie de partager des choses avec eux)

-Penser à la "transmission"[transmission/transition] :possibilité de faire une transition douce, étalée dans le temps en proposant aux cédant-e-s de commencer par faire des stages, du wwoofing chez eux ou encore en leur

proposant de rester sur le lieu avec nous, apprendre des techniques avec les cédants, les rassurer en leur expliquant que ce qu'on va mettre en place est pérenne même si le modèle est différent, valoriser l'attention aux terres, accepter de lâcher prise sur nos attentes de départ

-Réfléchir aux relations intergénérationnelles et multiculturelles (mixité sociale entre des paysan-ne-s et des "hippies" en tout genre, différents buts qui s'associent: résistance, lutte, politique, agriculture, écologie, culture..., avoir de l'attention aux cédant-e-s en leur proposant le partage de l'habitat, des soins, des aides à la personne et aussi le partage de connaissance

-Se soucier de la question de l'argent. (Est ce qu'on peut vivre sur ces lieux en se contentant du système RSA/CMU ? Comment on pense la question des revenus et de la sécu ? Recréer de vraies alternatives, des hôpitaux autogérés, une sécurité sociale non monétaire)

-Penser aux stratégies d'accès
(viager/bail emphytéotique/squat/rachat/fermage/dons/héritage)

Nous avons durant cet atelier, soulevé des questions qui nous semblaient centrales dont nous n'avons pas forcément trouvé les réponses. En résumé, pour que la "transmission" se passe au mieux, les collectifs doivent être capable de proposer un projet clair et crédible aux cédant-e-s, ils doivent définir et expliquer leur rapport au travail et à l'argent ainsi que leur mode de vie tout en restant sensible aux attentes des cédant-e-s. Ils doivent faire un effort d'adaptation pour ne pas s'imposer frontalement dans la commune et être capable de proposer leur aide aux cédant-e-s. Nous n'avons hélas pas beaucoup de cédant-e-s présent-es lors de cette rencontre, cet atelier s'est donc beaucoup tourné autour des questions des collectifs repreneurs. Pour réussir à trouver des réponses plus complètes, nous aurions aimé connaître les attentes des cédant-e-s mais aussi leurs appréhensions. La communication est la base d'une bonne entente et pour continuer dans nos réflexions, nous avons maintenant besoin de rencontrer ces agriculteur-trice-s qui ont ou vont céder leurs fermes, à nous de leur faire savoir et d'organiser de nouvelles rencontres plus équilibrées!

De l'entre soi à la commune rurale

Jeudi et vendredi

Nous voulons rêver d'une transformation radicale de la société, condition nécessaire à la réalisation de nos idéaux. Faire vivre des lieux qui soient la pratique de nos aspirations (lieux sans hiérarchie, sans profit, refus des formes de dominations et discriminations, expérimentation d'outils et techniques de décision, d'écoute, d'échange, de production, etc). Mais nous ne pouvons nous satisfaire de réaliser ce projet entre nous, à l'intérieur de notre ferme collective (ce qui n'est déjà pas gagné...). Le changement individuel ou à l'échelle de la ferme ne sera jamais suffisant. Vivre à la campagne, à la ferme, c'est aussi participer à la vie du village d'une manière ou d'une autre, créer du lien, des solidarités, coopérer, se confronter. Nous pensons qu'il est nécessaire d'envisager nos relations avec les habitants du coin, et se dire que ce qu'on veut c'est une commune rurale, une organisation politique du village pour se battre contre ce monde que nous ne voulons plus et voir plus loin que notre bout de terrain.

Synthese du discussion pendant le rencontre

Le thème "De l'entre-soi à la commune rurale" a soulevé tout d'abord des questions de définition. Les différents groupes ont globalement opposé l'entre-soi à la commune, même si les limites des définitions dépendaient du contexte considéré (selon le point de vue on peut considérer une commune comme de l'entre-soi et vice versa).

L'entre-soi peut être défini par l'intérieur ou par l'extérieur, il est mouvant en fonction de l'échelle (plusieurs villages, pays) et du sujet considéré (activité, idéal politique etc.). Il serait constitution d'un groupe excluant (pas

forcément volontairement), défini par des valeurs fixant les limites du groupe. Cet entre-soi s'exprime notamment à travers des codes partagés à l'intérieur du groupe (codes vestimentaires, codes de langage, de comportement, etc...) et non maîtrisés par "l'extérieur". L'entre-soi permet de prendre soin des uns des autres, de ne pas mettre en danger le lieu, de lui redonner de l'énergie.

La commune peut être envisagée de plusieurs manières:

- > territoire administré par un maire
- > insurrection, organisation du peuple pour se réapproprier le droit de décider
- > Mais lors des discussions, il est apparu qu'il s'agissait souvent de "faire commune" (plus que de gérer ou d'organiser une commune): la commune serait alors un processus volontaire d'ouverture à la diversité, en vue d'être plus forts (être plus nombreux et avoir plus de poids politique).

Faire commune consiste donc à déterminer un certain nombre d'idéaux et de biens partagés par tous les membres de la commune. La définition des valeurs doit permettre de définir des priorités afin d'organiser les actions du groupe concerné par la commune. La transmission des biens communs (savoir faire, outils...) pérennise la commune.

Les définitions des limites de l'entre-soi et de la commune (et par là-même de ce qui constitue le commun d'un groupe de personnes) varient en effet beaucoup selon l'échelle et le contexte considérés (ex: le collectif de Frayssinous est vu comme un bloc, un entre-soi, par des habitants de la ville d'à côté alors qu'au sein du groupe les individus ont le sentiment de faire commune, en rassemblant des gens très différents dans un même lieu, commun.)

L'entre-soi et le "faire-commune" apparaissent comme des moments distincts mais nécessaires et complémentaires.

Un groupe a parfois besoin de la sécurité de l'entre-soi pour se définir, éclaircir ses règles et ses structures afin de pouvoir ensuite mieux s'ouvrir à la différence, à la contradiction et au conflit, moments qui lui permettent de se renforcer politiquement (redéfinir ses idées, ses valeurs et/ou agrandir ses rangs en touchant de nouvelles personnes).

Les moyens envisagés pour faire commune sont

- définir clairement les règles de l'entre-soi, afin que chacun puisse se positionner vis-à-vis de ces règles, au lieu de subir des règles tacites et arbitraires (cf La tyrannie de l'absence de structure de Jo Freeman : https://infokiosques.net/lire.php?id_article=2)
- le faire-ensemble : passer par une activité concrète et/ou conviviale (ex. : Sème ta ZAD, moment de jardinage qui rassemble des personnes très différentes) permet de rencontrer des gens autrement que par la parole et la persuasion
- Sortir du nombrilisme de l'entre-soi en allant par exemple faire du sondage porte-à-porte (ex. : Au Portugal, un groupe qui a réoccupé des terres et un village abandonné a fait cette démarche et s'est rendu compte que, contrairement à ce qu'il imaginait, les besoins prioritaires des habitant-e-s étaient un cimetière et un parc de jeux pour les enfants.)
- Un autre aspect concerne la communication : la connaissance et la découverte des codes des autres, ainsi que l'explicitation de ses propres codes (ex. : un paysan végétarien qui prend une carte de chasse pour aller à la rencontre des habitant-e-s du coin). Privilégier les rencontres plus que les affiches
- Municipalisme libertaire (cf Murray Bookchin : En Espagne, des groupes d'anarchiste vont dans des villages abandonnés ou presque et se font élire (ou s'élisent eux-mêmes pour reprendre le pouvoir de décision).
- Faire commune nécessite aussi dans tous les cas de prendre le temps : ce processus repose sur la confiance et donc la connaissance des personnes entre elles, au-delà des préjugés et des à priori
- Chercher les points communs plus que les différences mais aussi pouvoir nommer les différences, dédramatiser la divergence, accepter le "conflit" (qui n'est pas nécessairement violent, s'il est exprimé en termes posés)

De l'outil de travail à des lieux de vie

Jeudi et vendredi

L'évolution des systèmes de productions, agricoles compris, a fait en sorte que les exploitations agricoles soient de plus en plus des outils de travail comme un autre ou presque : dont il faut sortir un revenu pour pouvoir vivre, dont la vente est souvent le seul moyen pour assurer une retraite correcte, et a fait (ou voulu faire) du paysan un entrepreneur « du vivant »... Souvent, pourtant, les fermes représentent plus que ça ; c'est une partie de vie, un ensemble de liens créés avec les voisin-e-s, l'environnement, un rapport à la nature et la production...

Si on veut installer une paysannerie nouvelle, dans une critique radicale du travail qui découpe les vies et les territoires en compartiments distincts, si on veut sortir des catégories producteur-trice-s vs consommateur-trice-s pour reprendre du pouvoir sur les moyens d'existence, il faut chercher comment permettre aux cédant-e-s de pouvoir vivre comme illes l'entendent, et aux repreneur-euse-s de trouver une place et les moyens de s'installer dans cette vie. Il faut chercher les solidarités à mettre en place pour remplacer celles basées sur le système productiviste étatique actuel, les moyens de ne pas rentrer dans des logiques marchandes...

De l'outil de travail à des lieux de vie

Une des spécificités du modèle agricole est de (souvent) mélanger sur un même lieu, le travail, l'habitat, la vie « privée ». C'est un modèle qui à priori nous parle politiquement (ne pas découper sa vie en tranches), mais qui rend paradoxalement la transmission hors cadre familial (voire hors cadre exclusivement agricole) compliqué.

Cette difficulté repose sur des différences de rapport au travail, à

la production (vente ou non de nos produits?), les manières de vivre le lieu (accueil et ouverture à de nouvelles personnes?), le rapport aux institutions (question des luttes pour un revenu décent, les retraites, la sécurité sociale,...) et la possibilité de s'en extraire par la création de nouveaux outils (mutuelles alternatives, hôpitaux autogérés...)

Sur quels points et comment pouvons nous nous rencontrer :

Un des constats partagés sur la transmission est la difficulté de la rencontre entre des mondes qui sont à priori assez éloignés : celui d'agriculteur-trice-s installé-e-s dans des cadres socio-économiques existants, et celui de personnes qui veulent en sortir. Cela peut être lié à différents facteurs : la question de la sortie d'un cadre classique, le changement dans la conception de la valeur travail et la diversification des ressources, la clarté (ou non) de la proposition de reprise, l'humilité dans cette proposition (nous n'avons pas la vérité dans nos choix de vie), les différences générationnelles dans nos visions politiques, organisationnelles ou communicatives.

Comment provoquer et améliorer ces rencontres est un des points importants qui est ressorti des discussions. Nous devons prendre le temps de nous rencontrer plus humainement ; ne pas arriver en bloc ce qui peut faire obstacle à des installations de collectifs. Pour ce faire, nous aimerions organiser des rencontres avec des cédant-e-s afin qu'il y ait des retours d'expérience et de la compréhension et de l'échange sur des vécus de problématiques rencontrées ou d'inquiétudes.

Dans la conception de la transmission dont on discute, il nous semble important de prendre en compte aussi les aspirations, les rêves, les projets de retraite, des cédant-e-s, la manière dont ils et elles vivent la séparation avec leur lieu de travail et de vie, la manière dont ils et elles envisagent le lien futur avec ce lieu. Il peut être fondamental d'intégrer directement les cédant-e-s au nouveau projet, le but n'étant pas de déposséder mais de construire de manière à respecter chacun-e, d'inscrire le nouveau projet dans une continuité avec l'ancien pour des questions de reconnaissance.

Que voulons nous vivre dans ces fermes?

plusieurs questions sont apparues au cours des discussions :

- en transformant un outil de travail (qui doit assurer un revenu) en un lieu de vie (dont on n'attend pas forcément de revenu, et qui n'a pas forcément pour objectif de s'inscrire dans le système socio-économique actuel) : d'où voulons ou pouvons nous tirer l'argent dont nous avons besoin pour vivre ?

Pour pallier aux besoins de subsistance et de sécurité, nous pouvons faire un certain nombre de propositions telles que créer une mutuelle dans nos réseaux, trouver des moyens de passer par des échanges non monétaires pour accentuer une solidarité, développer des systèmes de soins alternatifs.

- où est on prêt-e à s'installer ?

L'idée de créer des espaces- tests agricoles pour s'installer progressivement dans une région nous séduit assez dans l'idée de nous essayer avant de faire un choix sur le long terme. Car le choix du lieu de vie est également compliqué, des régions étant plus attirantes que d'autres : si on ne veut pas laisser des fermes aller à l'agrandissement, il faut être prêt-e-s à aller s'installer partout (même dans les plaines de la Beauce). Il y a de l'intérêt à y aller: restaurer les paysages, éviter les remembrements à outrance, l'agrandissement systématique, faire vivre les villages, redonner de l'attrait à des régions dévastées par l'agriculture intensive..., mais a-t-on les moyens de cette ambition politique ?

- comment les cédant-e-s vont subvenir à leurs besoins dans le futur avec de très faibles retraites et parfois un manque d'entourage proche ?

Généralement, c'est la vente de l'exploitation qui complète la retraite. Mais les projets qu'on envisage n'ont souvent pas les moyens (ni l'envie?) de cette reprise financière. Que peut-il y avoir à imaginer à la place ? Il y a eu plusieurs propositions évoquées pour imaginer des moyens de cohabitation : dans des mêmes espaces (sur la ferme) ou des espaces séparés entre nous et les cédant-e-s, ou pour imaginer des habitations collectives pour retraité-e-s .. (la difficulté de vivre au quotidien avec quelqu'un-e dont on reprend l'activité a été évoquée et ne doit pas être négligée...). Nous pourrions aussi envisager de remettre de l'affectif et du partage (chantiers communs, reconnaissance du travail effectué) dans ces transmissions et ne pas tout bousculer. Nous devons nous appuyer sur des expériences vécues afin de consolider nos projets.

Nous devons approfondir ces propositions, avoir un langage clair notamment

dans l'explication de nos projets et aspiration à une vie collective (grosse charge de travail, personnes on expérimentées, meilleure gestion...) et en trouver d'autres en multipliant les rencontres avec des cédant-e-s, avec des personnes qui ont fait ce choix de céder à des collectifs et ou des projets auto-gestionnaires.

Retour en grande plénière des 4 ateliers du jeudi et vendredi



Plenum vendredi soir

Chaque atelier a présenté rapidement les échanges qui ont eu lieu ces deux premiers jours. Des discussions ont suivi chacun de ces retours, qui ont abordé plusieurs points. La restitution des discussions sur l'entre-soi a été faite sous forme théâtralisée (dont on n'a pas fait de compte-rendu).

La nécessité de rendre visible et compréhensible le projet politique qu'on a envie de porter (l'intérêt et la diversité des formes collectives, de l'autogestion, la diversité des activités, ...). Toutes les structures agricoles travaillent en ce moment sur l'enjeu de l'avenir des fermes à céder, mais la

plupart le font en restant dans la perspective du modèle productiviste, de la nécessité de retour sur investissement. On peut réfléchir à avoir d'autres propositions, à porter le message que les transformations qui ont accompagnées les transmissions précédentes n'ont pas apportées les progrès supposés, et qu'il faut repenser tout ça globalement. Le projet de lieux de vie et d'activités porteurs de sens, de richesses et de plaisirs que peut avoir RTF donne une légitimité à la reprise des terres et des fermes.

On peut imaginer organiser des rencontres, des sessions autour de « comment transmettre hors agrandissement », avoir des espaces d'échanges avec des cédant-e-s ou de futur-e-s cédant-e-s sur ces questions. Un des enjeux des rencontres du Foin Levé était d'avoir cet espace d'échanges, mais on fait le constat que ça n'a pas vraiment marché : peut être parce que l'invitation n'était pas assez claire, la forme pas adaptée, ou que l'intention et la possibilité de faire des choses ensemble n'y apparaissait pas (liée à une différence entre un langage « militant » et un langage d' « entreprise »?).

Il est important aussi de porter ce projet et la question de l'avenir du modèle agricole hors du monde agricole, de montrer que des projets politiques hors de l'industrialisation de l'agriculture existent. Il existe de nombreux mouvements qui s'intéressent à ces questions par différents aspects (consommation, lutte contre l'artificialisation...), mais comment faire le lien entre ces mouvements ?

Avoir conscience de ce qu'implique la décision de s'engager sur cette question de la reprise des fermes : le mouvement, ou réseau RTF, n'existe que par les gens qui le font vivre : il n'y a pas une structure ou un bureau à Paris qui ferait arriver les choses qui sont décidées ... Si on fait le pas de se positionner sur ces reprises de fermes, il faut avoir les moyens d'y donner suite, de pouvoir répondre aux propositions (où qu'elles soient...). Il y aura la nécessité de mise en réseau pour savoir où sont les fermes à reprendre, et aussi (surtout) où sont les personnes capables de reprendre. Se pose alors la question de l'échelle du ou des réseaux. La proposition de faire une campagne pour dire qu'il y a des gens intéressés par la reprise de fermes est ensuite complétée par celle de faire campagne pour inviter du monde à rejoindre la campagne et s'y installer.

Où en est l'agriculture aujourd'hui ? Présentation de la problématique de l'installation en France

Samedi matin

Une rapide présentation de l'agriculture en France nous a permis d'avoir une vision des enjeux autour des terres et des fermes :

La France c'est 490 000 exploitations (3 % de la pop. active) d'une moyenne de 55ha, mais avec des formes bien différentes : 10 % des (plus grandes) exploitations cultivent 50 % de la SAU tandis que 25 % des exploitations ont moins de 6ha.

Actuellement (et contrairement à ce qu'on pourrait penser quand on songe à l'installation), plus de 75 % des terres cultivées sont en fermage (Courleux, ÉCONOMIE ET STATISTIQUE N°444-445, 2011). Globalement le nombre d'exploitations diminuent, au profit de l'agrandissement des exploitations restantes (ce qui est une des conditions nécessaires à l'agriculture industrielle).

Mais d'autres facteurs contribuent à rendre difficile l'accès à la terre pour ceux qui veulent s'installer :

- la disparition des terres agricoles par un changement d'utilisation : les terres deviennent constructibles (pour des projets d'aménagement, des zones d'activités ...), urbanisables, ... et servent aussi de lieu de spéculation immobilière (valeurs refuges, c'est à dire dont la valeur reste stable, vers lesquels les capitaux retournent en ces temps de crise).

- le lien entre les terres et les aides de la PAC : certaines terres sont conservées et entretenues seulement pour toucher les aides, dans d'autres régions, pour faire face à des surproductions, la PAC incite à ne pas produire et relègue les agriculteurs au rang de jardinier agricole, conservant leur terre (propriétés privées), et touchant des subventions pour simplement entretenir leur champs(tonte

- le développement de friches liés au morcellement du parcellaire (des parcelles trop petites ou trop éloignées pour que ça vaille le coup de les cultiver), aux départs en retraite et indivisions (situation juridique nécessitant l'unanimité de toutes les personnes concernées pour prendre des

décisions)

- l'accès au logement en milieu rural : à cause de l'existence réduite de possibilité de location, de la forte valeur des biens immobiliers, de la déstructuration du foncier bâtit et du foncier agricole et des difficultés à construire des habitats alternatifs (par rapport à la législation)
- l'accès aux informations d'un milieu agricole pas toujours transparent (surtout si on n'en fait pas partie)
- les coûts : pour reprendre des fermes, accéder au logement, ...
- la normalisation et le contrôle auquel est soumis l'activité agricole : (pour avoir un statut agricole, pour s'installer, mais aussi les normes de production, les contrôles ...) qui ne peuvent pas correspondre avec une vision de l'agriculture pensée autour des principes de l'autonomie alimentaire !!!

Tous ces éléments posent la question de la place à prendre dans cette agriculture « officielle », de si on y veut des statuts, et lesquels, et quels compromis cela implique ...

La Politique Agricole Commune,

votée en 1957 et mise en application à partir de 1962 a entraînée un profond changement dans le monde rural. Avec comme objectif d'assurer une sécurité d'approvisionnement, de stabiliser les marchés (ie de faire face à la concurrence internationale), de garantir un niveau de vie équitable à la population agricole, et des prix raisonnables aux consommateurs, la PAC a voulu et encouragé le développement d'une agriculture productive, performante et standardisée:

- Réduction drastique du nombres de personnes vivant de la production agricole (selection des agriculteurs selon un référentiel sociotechnique (objectif d'exploitations économiquement viables pour 2 UTH (Unité de Travail Humain))
- Agrandissement des surfaces d'exploitation
- Utilisation des produits phytosanitaires et des outils mécanisés

La PAC a ainsi entériné le passage d'une économie paysanne, qui avait pour but d'assurer les besoins de la famille et de sa reproduction à une économie industrielle dans lequel l'Etat, le marché et la science veulent tirer profit.

La PAC signifie ainsi contrôle de la production (quotas, ...) et contrôle de l'exploitation par les aides (mises aux normes, puçage des animaux, conditionnalité environnementale...), ainsi que la baisse du coût de l'alimentation, ce qui permet ainsi de soutenir la consommation globale indispensable aux industries capitalistes (le budget qui n'est plus consacré à l'alimentation peut ainsi être dépensé dans l'électroménager, les nouvelles technologies, le loisir ...)

Tout ceci a eu pour conséquence une détérioration de l'environnement rapide et une détérioration des conditions psychologiques des exploitants agricoles, contre lesquelles des agriculteur-trice-s se sont battues dès le début .

Les luttes pour une agriculture biologique, pour des circuit court, pour le contrôle de l'outil de production, l'aide à l'installation ont commencé à cette époque aussi. Et si une partie des revendications de ces luttes ont été reprises et intégrées dans les politiques européennes (la PAC soutenant ainsi désormais deux modèles incompatible : une agriculture industrielle à destination des marchés mondiaux, et une agriculture pour « entretenir les paysages et le milieu rural »), comment lutter pour des modèles alternatifs, quelles sont les possibilités d'actions et les opportunités pour les mettre en place ?

Autoformation sur les questions juridiques/ institutionnelles / législatives...

liées à l'activité agricole

Samedi matin

La matinée a ensuite été consacrée à une séance d'autoformation collective. Des documents avaient au préalable été sélectionnés par quelques un-e-s sur les différentes thématiques qu'on voulait aborder : à partir de leurs lectures et des expériences et connaissances des un-e-s et des autres, l'objectif était de partager la compréhension de différents aspects juridiques / institutionnelles / législatives... liées à l'activité agricole et d'en discuter les avantages et inconvénients dans la perspective de nos projets. On a utilisé pour cette session la « règle des deux pieds », qui dit que « quand, pendant une réunion, des personnes sentent qu'elles n'apprennent rien et n'apportent rien, elles ne doivent pas hésiter à se servir de leurs pieds pour se rendre à un endroit plus productif ».

Voilà quelques éléments issus de cette séance, une grande partie des documents utilisés sont disponibles sur <https://www.dropbox.com/sh/ymjmu1wvbk0ctzt/AAC1NnKXfK3DtjatTMRsoT7wa?dl=0> (la liste des documents est en annexe).

Statut social

Pour bénéficier d'un régime social agricole, accordé par la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) il faut répondre à des critères :

Régime	Critères	Cotisation	Donne droit à	Avantages/ inconvénients
Agriculteur- trice - à titre principale ou - à titre secondaire (qui à une activité autre à titre principale)	AMA : Activité minimale d'assujettissement (depuis la dernière Loi d'Orientation Agricole) : atteinte lorsqu'est rempli 1 des 3 critères suivants: - <u>Surface mise en valeur $\geq$ à la Surface Minimale d'Assujettissement</u> (= ex 1/2 SMI utilisée dans les textes	3000-4000 €/an	Prestations du régime social agricole : - CSG;CRSD (=œuvre des droits à la sécurité sociale, de retraite...) - formation (fond VIVEA) - assurance accident du	La SMA (qui remplace désormais la SMI (1 SMA = 1/2 SMI)) est fixée par la Direction Départementale des Structures - au niveau de chaque département - par type de productions. (sur des terres ayant un acte d'exploitation (ex : déclarées à la PAC, ou avec autorisation d'exploitation)

	précédents) - <u>Temps de travail</u> ((comprenant transformation et commercialisation) ≥ à 1200h annuelles. - <u>Revenu</u> ≥ 7400€ annuels		travail - droit de vente...		Initialement crée pour faire participer les retraité-e-s agricoles (qui continuaient une petite activité) et d'autres activités (style centre équestre) à la solidarité avec les agriculteur-trice-s, ce statut a maintenant l'effet inverse (= coïser pour des plus gros que soi et ne recevoir aucune prestation) : à la limite de la constitutionnalité !
Cotisant-e solidaire	Si 1 de ces critères : -surface mise en valeur : entre 1/8 et ½ SMI -temps de travail annuel : entre 150 h et 1200 h	300-400€/an	-assurance Accident du travail, -formation (fond VIVEA) - droit de vente,	+ : peut être prioritaire pour la SAFER - : pas de représentation syndicale	
Agriculteur-trice à titre du suivi parcellaire	Si - de 1/8 SMI	non	Droit de vente	+ : Permet d'aller sur des marchés	

(pour obtenir des dérogations (par exemple pour de la production de plants en véranda....), c'est possible de demander à faire venir un-e contrôleur de la MSA))

- dans la nouvelle loi d'orientation agricole (Loi Avenir Agriculture et Forêt - pas encore appliquée) :

- création d'un statut social pour l'installation progressive. C'est un statut de stagiaire de la formation professionnelle continue qui donnera droit à une couverture sociale pendant les périodes de stage et/ou d'emploi (sous conditions de revenus et si plus de ¼ de SMA)

- Création d'un registre agricole administré par la chambre d'agriculture intégrant les personnes physiques relevant d'un statut agricole, qui sera une condition pour certaines aides

Comment faire autrement ?

- Se renseigner sur la mutuelle de santé de la coopérative intégrale catalane
- réfléchir à créer une mutuelle paysanne autogérée (entre différents collectifs agricoles) : rencontres sur cette thématique prévue fin juillet (l'information sera diffusée via la liste de diffusion de RTF).

Le parcours d'installation

- La Dotation Jeune Agriculteur (DJA) : aide à l'installation (= aide financière et accès à des prêts bancaires ...)

peut être obtenue si :

- possession de la Capacité Professionnelle Agricole
- moins de 40ans
- statut d'agriculteur-trice
- justification d'un revenu dans les 5 ans suivant l'installation

La Capacité Professionnelle Agricole est attestée par

- la détention d'un diplôme agricole de niveau IV ou V
(à savoir : un Certificat de spécialisation est une formation qualifiante équivalente au BPREA)
- et
- l'élaboration d'un PPP (Plan de Professionalisation Personnalisé)

- Les Adear : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural, créées par la Confédération Paysannes ont comme objectif d'aider l'installation et la transmission de projets agricoles et ruraux (= que le projet soit dans le cadre d'une installation « aidée » au sens de la Chambre d'Agriculture ou non).

Le site « je m'installe paysan » regroupe infos et adresses des ADEAR par région ou département : <http://www.jeminstallepaysan.org>

- certaines formations VIVEA sont accessibles à des personnes n'ayant pas encore de statut agricole mais étant dans le cadre d'un PPP

certaines formations peuvent aussi être financées hors PPP : ex : Accès aux Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricole (via pôle emploi) et PEEA (Première Expérience En Agriculture) financé par la région via cfppa

- des Espaces Test Agricoles se mettent à place pour commencer une activité agricole sans s'installer à son compte tout de suite. Il existe un Réseau National des Espaces Tests Agricoles (RENETA : http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Plaquette_Reneta_cle4ab463.pdf) le Contrat d'Appui Pour Entreprendre (CAPE) permet l'accès à ces couveuses agricoles.

les statuts juridiques pour l'activité

- quelques éléments de comparaison des différents statuts juridiques (les plus classiques) pour l'activité agricole (à plusieurs)

	SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE (SCEA)	GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN (GAEC)	EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE (EARL)	SOCIETE DE FAIT SOCIETE EN PARTICIPATION
FORME	Société civile	Société civile Peut être partiel ou total	Société civile	
ASSOCIES	Minimum : 2 Pas de maximum Deux époux seuls possibles Associé non exploitant possible Associée personne morale possible	Minimum : 2, maximum : 10 Possible entre époux Uniquement associés exploitants	Minimum : 1, maximum : 10 Deux époux seuls possibles Associé non exploitant possible	Minimum : 2 Pas de maximum
CAPITAL SOCIAL	Pas de minimum	Minimum : 1 500 €	Minimum : 7 500 € Les exploitants associés doivent détenir ensemble plus de 50 % du capital social	Pas de capital social
APPORTS	En nature : - meubles (cheptel mort, animaux, stocks ...) - immeubles (foncier, bâtiments ...) En numéraire En industrie : en travail, en savoir-faire	En nature : - meubles - immeubles En numéraire : - libération du quart au moins lors de l'apport En industrie	En nature : intervention d'un commissaire aux apports - meubles - immeubles En numéraire En industrie	

peu comprendre une association
ou des artisans... avec au moins
un.e exploitant.e.

activité agricole uniquement :
toutes les personnes sont
exploitant.e.s agricole

(info : plus le capital d'une société est élevé plus cela donne droit à des prêts bancaires...)

d'autres formes :

- SARL agricole familiale : (entre 2 et 50 associés, parents en ligne directe, frères et sœurs, conjoints....)
- GFA exploitant
- SCAEC : société coopérative agricole d'exploitation en commun.

La coopérative est exploitante à titre principale, les personnes sont salariées de la coopérative (voire co- gérantes). Elle relève du régime général des impôts. Ce n'est pas possible de la dissoudre.

Statut peu utilisé (ex de l'Union des Jeunes Viticulteur du Diois (13 personnes) : 20 000€ d'apports pour entrer dans la coopérative et 20000 € en cas de départ).

Le réseau in pact (<http://agricultures-alternatives.org/rubrique12.html>) est en train de réfléchir à ce statut.

- GIEE= Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental : nouvelle forme d'organisation collective créée par la Loi Avenir Agricole et Forêt de 2014. « les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'Etat qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.(...)La reconnaissance en qualité de GIEE se fait sur la base d'appels à projets et est accordée par le Préfet de région, après avis du Conseil régional et de la Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR) »

- association : une association peut avoir pour objet une activité agricole

des moyens d'accès au foncier

La location

- bail rural : fixe un fermage pour une durée, renouvelable
- le bail rural environnemental : contient des clauses environnementales opposables : attention à ce que ça ne deviennent pas trop contraignant
- bail emphytéotique:entre 20 et 99ans

le bailleur donne au locataire l'usus et le fructus pour une durée de 20 à 99 ans => sécurité pour développer son activité
 possibilité de préempter au terme d'un bail (? à vérifier?)
 très peu de clauses obligatoires
 le prix peut être minimum (impôt sur le foncier par ex)
 - le commodat : prêt de terres sans contre-parti (numéraire), jusqu'à 99 ans.

L'achat de terres : des exemples de moyens d'acquisition collective

Les deux structures juridiques les plus utilisées pour l'achat collectif de foncier sont la Société Civile Immobilière (SCI) et le Groupement Foncier Agricole (GFA).

Différents montages ont été cités :

SCI+Association :

par ex une association détient 90 % des parts de la Société Civile Immobilière, ce qui permet que les parts ne soient pas nominatives (et l'association permet des apports en compte courant).

SCI+tontine :

les associés de la SCI sont liés par un pacte de tontine (dans lequel les propriétaires s'engagent par exemple à ne pas repartir avec leurs parts) : tout le monde est propriétaire sur l'ensemble des terres mais chacun-e ne peut pas en disposer individuellement.

avantage : une voie vers la non-propriété : pas de notion d'héritage, pas de vente des parts à titre spéculatif, l'Etat ne peut pas reprendre les terres

inconvénients : il est possible de sortir de la tontine, mais pas d'y entrer après sa constitution (= il faut en refaire une autre s'il y a de nouvelles arrivées).

Fondations :

les statuts sont inaliénables (ne peuvent être modifiés).

C'est très compliqué juridiquement à monter.

GFAM : Groupement Foncier Agricole Mutuel

acquisition collective et solidaire (capital minimum de 5000 euros)

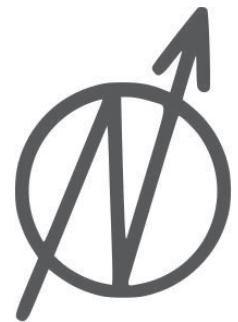
avantage : transmission très facile

un GFA peut être la structure exploitante pour l'activité agricole ou pas. (c'est possible d'avoir un GFA pour l'acquisition des terres et une autre structure pour les exploiter)

Association foncière :

une association peut être propriétaire de terres et d' animaux, ce qui permet d'acheter à plusieurs et de sortir du système des parts sociales

Et bien sur ... le squat



groupe de travail samedi

Ressources bibliographiques utilisées pour l'autoformation

*<https://www.dropbox.com/sh/ymjmu1wvbk0ctzt/AAC1NnKXfK3DtjatTMRsoT7wa?dl=0>

Statut social

Titre du document	auteur	Année de parution	Disponible sur
Guide de l'exploitant et de l'entrepreneur agricole	MSA	2011	*
La Mutualité Sociale Agricole			*
Le statut de cotisant solidaire agricole : aspects juridiques, fiscaux et sociaux	F. Varenne, juriste-fiscaliste. Editions Ipso-facto	2013	*
La Cotisation de solidarité			*
Informations complémentaires sur la cotisation de solidarité	Point accueil installation Ardèche	2013	*

Le parcours d'installation

Titre du document	auteur	Année de parution	Disponible sur
Pourquoi et comment s'installer de manière progressive	Café paysan de Grenoble	2015	http://www.reperes-paysans.org/
Le Plan de Professionalisation Personnalisé			*

Les statuts juridiques pour l'activité

Titre du document	auteur	Année de parution	Disponible sur
Comparatif des régimes juridiques	Service juridique de la FDSEA de l'Herault		*
Tableau comparatif des sociétés d'exploitation agricole	Chambre d'Agriculture Seine-Maritime	2011	*
S'associer en agriculture : s'y préparer pour bien réussir	Dossier Campagnes Solidaires	2009	*
Fiches juridiques comparatives	Service juridique de la Chambre d'agriculture de l'Aude	2013	*
Guide de l'association en agriculture	Rapport de stage pour la Confédération paysanne de l'Ariège	2005	*
La Société Civile d'Exploitation agricole			*
Principales caractéristiques d'une SCEA	Service juridique CA de la Vienne	2012	*
Les Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun			*
Société par Actions Simplifiée			*

Des moyens d'accès au foncier

Titre du document	auteur	Année de parution	Disponible sur
Statut du fermage et Baux ruraux	F. Varenne, juriste-fiscaliste. Editions Ipso-facto	2013	*
Des démarches foncièrement solidaires	Dossier de Campagne Solidaire	2007	*
Groupeement Foncier Agricole	Fiche juridique Chambre d'agriculture de l'Allier	2013	*
L'accès collectif et solidaire au foncier et au bâti	Terres de liens	2007	*
Le Groupeement Foncier Agricole			*
Que font les SAFER	http://www.safer.fr		*
Le montage jumelé : SCI/association/fondation			*
Société Civile Immobilière			*

Autres

Titre du document	auteur	Année de parution	Disponible sur
Classification des statuts juridiques pour des projets d'habitats coopératifs	Ecoravie	2010	*

Infos générales «devenir paysan-ne-s»

Titre du document	auteur	Année de parution	Disponible sur
Petit guide pratique des adresses paysannes	Café paysan de Grenoble		www.reperes-ns.org/
Pourquoi devenir paysan-ne ?	Café paysan de Grenoble		www.reperes-ns.org/
Les collectivités locales face à l'installation agricole	Confédération paysanne et Ader Midi-Pyrénées	2005	http://www.jeminstallepaysan.org/
Loi d'Avenir Agricole	Présentation des positions de la Conf	Novembre 2014	*
Choisir son statut agricole			*
Mini-guide d'installation agricole	Point info installation de l'Aude	2013	*
Les financements innovants pour l'installation et la diversification	Massif Central		



Des exemples de réappropriation de terres

La Clémenterie :

Une SCI détient les murs de la ferme, soutenue pour moitié par des mécènes et par un prêt remboursé par une association. Pour faire face au départ des mécènes, et pouvoir garder l'usage et le lieu, les résident-e-s se tournent maintenant vers Terre de Lien.

Frayssinous :

En 1971 un groupe a acheté 60ha (au nom d'une personne) et une partie des bâtiments du lieu. En 1988 trois personnes ont acheté en nu-propriété le reste qu'ils ont progressivement collectivisé. En 2009, la personne propriétaire sur le papier a signé un bail emphytéotique avec une association pour garantir et préserver l'usage des terres et des valeurs y ayant lieu. Il y a une charte établie sur des principes moraux, qui est maintenant présentée aux nouveaux-elles arrivant-e-s.

La Borie :

Suite à une lutte contre un projet de Barrage, la mairie a acheté puis mis à disposition d'une association un lieu et a aidé à installer un agriculteur.

Le Skuat en Dordogne :

Depuis trois ans des gens squattent un terrain mais ce lieu n'est pas durable pour cause d'embrouilles avec les voisin-e-s.

Sagar :

Pour faire face au départ du dernier agriculteur du village, le maire a fait appel à M et son association qui ont déjà acheté quelques hectares pour éviter l'arrivée de gros agriculteurs.

En nouvelle Calédonie :

Lorsque les pouvoirs publics ont voulu déporter des populations Kanaks, des personnes ont acheté les terres pour en préserver l'usage par ces populations. Un statut de propriété par des tribus a été développé.

Au Larzac :

Pour éviter la création d'un camp militaire, plein de personnes ont acheté des petits bouts de terrain. Un GFA a été monté pour donner la possibilité à des agriculteur-trice-s de s'installer.

La ferme d'Ichan :

Pour accéder à la propriété, un couple rembourse, avec leur APL, un prêt à un ami.

La Remoutarié :

Suite à un héritage, une personne a acheté en propriété privée et a fait un bail emphytéotique à une association sur une partie et a installé un agriculteur du collectif sur l'autre. Illes songent à monter une SCI ou un GFA pour rembourser une partie du capital au propriétaire.

Past horizon Loire :

Association qui expérimente le métier de Berger-e sur les bords de la Loire : espace test pour des agricultures nomades.

Longomai :

Toutes les terres achetées appartiennent à la fondation suisse «Fonds de Terre Européen» , et les occupant-e-s en sont les usager-e-s, ce qui permet de sortir de la propriété privée. La forme d'association agricole implique au niveau administratif d'avoir des personnes ayant le titre d'exploitant agricole et un président mais par lieu, mais ne conditionne pas le fonctionnement de la vie des fermes.

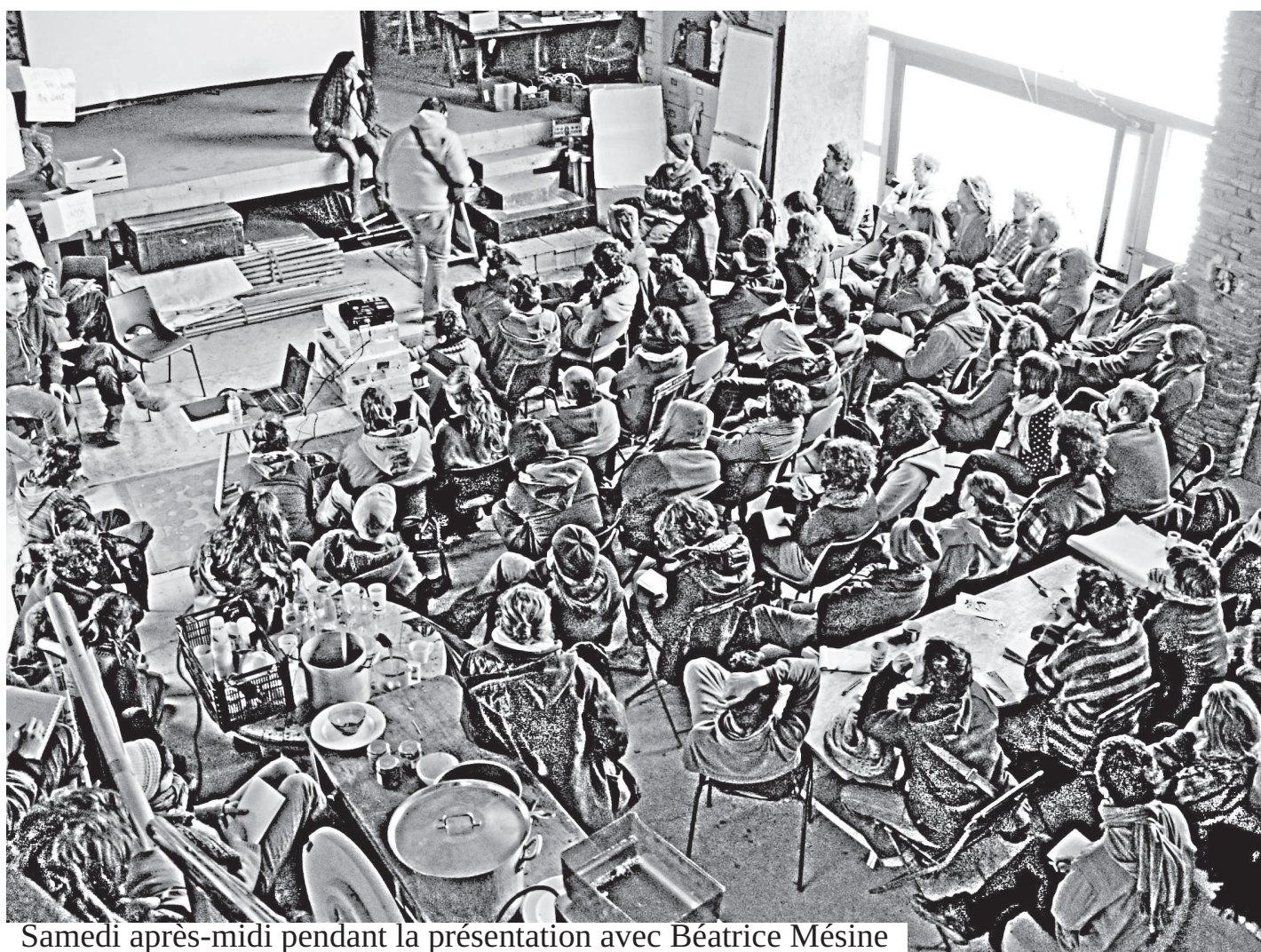
La Fontier

ferme collective achetée avec des fonds personnels individuels. Les habitant-e-s participent financièrement par des cotisations (provenant des RSA). L'idée est d'être une coopérative agricole pour les personnes n'ayant pas de terre.

Présentation des législations concernant les friches et les habitats légers

Samedi après-midi

Béatrice Mésini, juriste qui a notamment participé au Réseau «Droits Paysans» dans les années 1995-2000 (réseau qui revendiquait la réappropriation des conditions d'existence sous le slogan « une terre, un toit: lutte planétaire! <http://www.no-vox.org/spip.php?article65&lang=fr>) a présenté les législations concernant les friches et les habitats légers.



Samedi après-midi pendant la présentation avec Béatrice Mésini

Evolutions législatives de la mise en valeur des terres incultes et manifestement sous-exploitées

Après la seconde guerre mondiale, une loi pour la reconquête des «espaces improductifs» a été instaurée pour remettre en culture les terres laissées à l'abandon à cause de la guerre, et permettre à ceux qui avaient besoin de

moyens de subsistance (par exemple les femmes...) de trouver des terres : elle concernait les terres non-exploitées depuis 5 ans. Ce délai a ensuite été diminué à 3 ans en 1983, mais cette loi a rarement été appliquée (la liste des terres incultes devaient être affichées en mairie).

Depuis les 15 dernières années , un des axes principaux d'intervention des organismes publics est la lutte contre la disparition des espaces agricoles (lutte contre le mitage, ...): la loi de 2014 renforce désormais la reconquête des espaces comme une priorité (remettre les friches en culture permet d'éviter qu'elles ne deviennent urbanisables).

La notion de terres incultes ou manifestement sous-exploitées se fait en comparaison de la production des terres de même valeur de la région: elle repose sur une vision et des données de l'agriculture productiviste ... (ce qui peut poser un jour des problèmes avec nos pratiques alternatives moins productives?). Pour les cultures pérennes, le critère est de 1 an: il y a non ou sous-exploitation si la non-récolte compromet la récolte suivante.

La reconnaissance de non ou sous-exploitation se fait par décision préfectorale, et peut être demandée par des particuliers (les preuves peuvent être des photos, des témoignages de voisin-e-s...) ou par des collectivités territoriales. (la loi de 2014 instaure la définition de périmètre des terres incultes par les conseils généraux, que les communes devront publier tous les 3 ans).

Les propriétaires de ces parcelles ont un délai pour les remettre en culture. Les personnes intéressées par ces friches doivent présenter un plan de remise en valeur, et le choix des bénéficiaires se fait sur la base de ces plans.

Cependant la fusion récente de la DDA et la DDE en DDT a créée une situation de paralysie liée à l'absence de définition claire des missions des uns et des autres qui va rendre compliquée l'application de cette réglementation sur l'inventaire des terres incultes.

- quelques expériences:

- une association Anticampas! (campas = terres abandonnées) dans le Vaucluse a fait un inventaire des friches et obtenue un bail pour y faire des plantes médicinales

- expérience menée en ce moment pour installer un chevrier avec la Conf

- en PACA, un maraicher accompagné par la Conf a essayé de faire valoir ces droits, mais il semblerait que les délais n'aient pas été respectés par les collectivités.

- Exemple de terres incultes utilisées pour un parcours de chèvres: le propriétaire a voulu empêcher cette utilisation: le fait de lui montrer l'article de loi sur les terres incultes et l'obligation de mise en valeur a suffi pour lui faire passer l'envie ...

- est ce que cette loi pourrait être rétroactive (par exemple pour les friches de NDDL qui étaient manifestement sous-exploitées avant ...)? pas vraiment ...

Evolutions législatives de l'habitat léger et mobile de résidence

Plusieurs textes juridiques récents concernent l'habitat léger: la réforme du permis de construire de 2005, la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové) de 2014.

Un des combats d'HALEM (Habitants de Logements Ephémères ou Mobiles) est la reconnaissance des habitats légers et mobiles pas seulement comme des habitats de loisirs, mais comme des résidences et de le faire passer dans le droit commun. (jusqu'à présent le droit de résidence mobile est une dérogation (dépendant donc du bon vouloir des autorités) pour les gens du voyage)). Cette lutte n'a pas facilement rencontré les associations qui luttent pour le logement pour qui elle évoquait l'habitat «indigne» (contraire à la définition de la loi de lutte contre l'exclusion).

Par rapport à la construction, HALEM tente de faire sortir ces affaires du droit pénal en arguant qu'il n'y a pas d'intentionnalité d'enfreindre la loi, mais des situations où la loi ne peut pas être respectée. Il y a eu plusieurs cas de relaxe par rapport à des constructions de yourtes (sur le motif d' «erreur de droit que les prévenus n'étaient pas en mesure d'éviter», du fait d'interprétations contraires dans différents textes (la yourte étant assimilée dans certain comme une habitation, et dans d'autres comme une tente (donc sans juridiction particulière, si ne comprend pas de toilettes ni de cuisine). Mais il y a eu des condamnations dans d'autres affaires, ce qui peut désormais faire jurisprudence.

La loi ALUR rend obligatoire la prise en compte de l'ensemble des modes

d'habitats et permet la création de terrains dédiés à l'installation de résidences démontables (dans ce qui s'appellera des «pastilles vertes»). Mais ces zones seront définies à titre exceptionnel par la Préfecture après avis de la commission de la consommation des espaces agricoles (qui ne prend en compte que les avis agricoles).

Cette nouvelle loi complète aussi le code de l'urbanisme pour autoriser des installations en l'absence de desserte par les réseaux de distribution d'eau, d'assainissement, d'électricité

En avril 2015, le Conseil d'Etat a publié un décret (n°2015-482 du 27 avril 2015, cf site HALEM) pour parachever le dispositif. La loi reste pour l'instant assez floue.

Relier les droits au logement et à l'alimentation est un enjeu politique et juridique important. Il existe maintenant une commission interministérielle à propos de l'habitat léger dans le cadre d'installation agricole, à suivre ...

Il y a un certain paradoxe dans le fait que l'habitat éphémère soit finalement la forme «durable» de demain: si on pense en terme de ce qui est laissé aux générations futures, l'habitat est souvent un «fardeau» à transmettre. De plus, l'habitat léger permet d'habiter sur des terres agricoles sans en compromettre un usage agricole ultérieur dont il y aura certainement besoin à un moment (par rapport au bétonnage lié à l'urbanisation...).



Rencontres et expériences partagées

Dimanche

C'est le dernier jour de ces rencontres. Deux agricult.eu.rice.s nous ont rejoint dans la matinée. Nous faisons le bilan de ces rencontres dans l'après midi. Chacun.e part après le ménage, jusqu'en début de soirée, où une vingtaine de personnes profitent encore d'être ensemble.

Matin

Ce matin la plénière commence à 10h, pour certain il est difficile de se lever... Nous nous répartissons en trois groupes: (1) un groupe de discussion avec une cédante, (2) un groupe de discussion avec deux personnes qui souhaitent accueillir de nouvelles personnes dans leur lieu respectif et un groupe qui prépare un théâtre forum sur la transmission et qui l'a restitué en fin de matinée.

1 – Discussion avec Christiane

Nous faisons la rencontre de Christiane qui habite dans le Tarn, dans une ferme isolée sur 22ha, dont 5ha cultivables. Elle produit des petits fruits et du sarrasin qu'elle transforme et vend au marché deux mois dans l'année avec des crêpes. Sa ferme est en biodynamie depuis 2013. Elle cherche aujourd'hui des personnes qui souhaiteraient reprendre sa ferme à terme. Ce qui compte pour elle c'est que ce lieu continue à être occupé et cultivé dans l'esprit d'une quête de bon sens écologique et d'autonomie. Il n'y a pas vraiment de condition prédéfinie. L'activité agricole est adaptée à son mode de vie, dans le cas d'une transmission, il faudrait revoir ce modèle. Il est possible de mettre en valeur d'autres surfaces agricoles. Le corps de ferme n'a pas été retapé, l'arrivée d'eau est dans la cour. Dans le futur ce qui compte pour Christiane c'est de transmettre la ferme et c'est dans cette dynamique qu'elle se projette aujourd'hui. Nous avons été plutôt impressionné.e.s par le choix de vie de Christiane, certain-e-s ont dit qu'ils passeraient, d'autres ont dit qu'elles en parleraient. Un peu plus tard il a été proposé à Christiane de rejoindre le réseau de Fourche Et Champ Libres.

Pour la contacter: Christiane 81530, 0563372942

2 –Second groupe de discussion:

Atelier du dimanche matin « rencontres avec des paysans installés : comment ils se sont installés, quels choix, et maintenant ? »

L'atelier a commencé avec la présentation de plusieurs situations :

- P.: qui a repris un élevage caprin (reprise familiale) depuis 5 ans dans le Tarn, et qui est dans une démarche d'y installer d'autres personnes pour y travailler à plusieurs, diversifier les ateliers, tendre vers plus d'autonomie. L'idée pour lui est de mutualiser plus que l'outil de travail : c'est aussi d'avoir plus de relations sociales, d'améliorer le tissu local.
- L. : installé en élevage laitier ovin sur une ferme de 40ha dans le Tarn qu'il a reprise à la retraite des précédent-e-s. Il fait le constat que le contexte agricole conduit à des logiques productives pour ne pas vivre dans la précarité (impératif de ventes pour assurer les charges liées à l'exploitation : MSA, loyer, ...), et que les aides sont un moyen de pression important (suppression de 80 % de ses aides PAC il y a deux ans parce qu'il refusait de pucer ses animaux... et ça sera certainement pareil cette année). Il est en ce moment dans une démarche de partage de la ferme (ayant trop de terres pour le troupeau) sur des bases égalitaires.
- le GFAM de Nissibart : qui a été porté et présenté devant les institutions comme un projet individuel de reprise d'une ferme et de 22 ha, mais qui a toujours été pensé comme un lieu d'habitats et d'activités en commun.
- F. : éleveur dans le Limousin, qui a fini de rembourser les emprunts liés à son installation et ressent donc moins de pression économique : il se sent prêt à développer d'autres activités et à ouvrir la ferme à d'autres personnes : un projet collectif est en préparation.

On a ensuite discuté

-des difficultés à transmettre/ ou installer d'autres personnes sur une ferme :

Derrière l'invitation à rejoindre un lieu, on constate qu'il y a souvent l'envie de le voir continuer comme il fonctionne mais à plusieurs, une projection du modèle individuel initial, un attachement à ce qui a été fait, pensé...Pour que ça marche, il faut pourtant admettre que ce n'est pas possible, et qu'il y aura forcément des évolutions à venir, qu'il faut au maximum essayer de construire ensemble : ce qui implique d'accepter de remettre à plat le projet, de voir défaire ce qui a été fait (avec l'investissement en temps/énergie/... que ça a pu demander) et parallèlement pour les nouveaux arrivant-e-s de

respecter ce qui a été mis en place.

des rapports de voisinage

souvent, continuer l'activité « connue » (ex : continuer le troupeau...) du lieu et avoir l'air sérieux (et présentable ...) contribuent à l'acceptation du projet par le voisinage, ainsi que de le faire durer (c'est bon pour la crédibilité). Connaître le territoire et être connu avant de s'installer peut être utile : pour cela, travailler au service de remplacement peut être efficace.

Il y a un regard social sur les choix de locataires que font les propriétaires : ça peut être un atout si la pression se fait en faveur d'installations qui nous plaisent, mais ça peut aussi être un facteur qui empêche les propriétaires de prendre le « risque » d'installer un projet « atypique »...

du rapport entre lieu de vie et lieu de travail

A été cité l'exemple des Paysans-Travailleurs de Loire-Atlantique qui avaient une vision politique très forte par rapport à la transmission de l'outil de travail : ceux qui partaient à la retraite s'engageaient à laisser la ferme et aller habiter en ville. (il y avait aussi une caisse commune dans laquelle les jeunes mettaient leurs aides à l'installation). Mais les enfants ou les repreneur-euse-s de l'époque qui arrivent maintenant à la retraite n'ont plus cette envie ni cette volonté politique, et ont envie de continuer à vivre sur le lieu qu'ils ont construits, connu.

Peut-on réfléchir à une organisation collective pour loger les retraité-e-s ? (imaginer un système d'échanges entre les jeunes qui quittent la ville pour s'installer à la campagne et ceux qui veulent se rapprocher de la ville et de ses commodités ?)

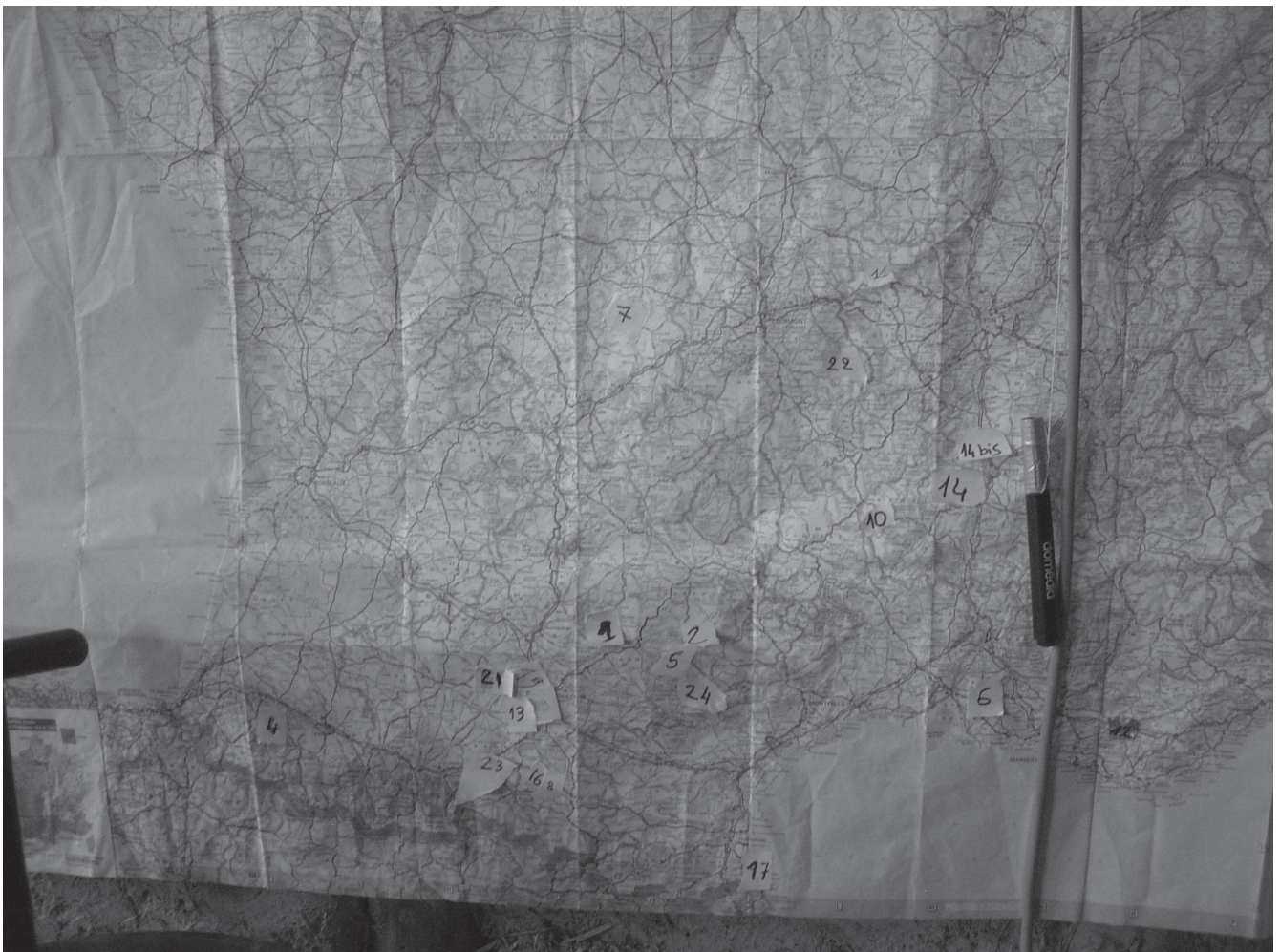
du rôle dans lequel peut enfermer le fait d'être sur une ferme :

Être sur une ferme contraint à assumer un rôle social et économique : celui d'entrepreneur-producteur. Il y a plusieurs façons d'assurer les charges économiques et de trouver des moyens de s'en sortir, : faire des emprunts, être dans une situation de précarité sociale (aides sociales, ...) ce qui peut être un choix, faire des choix de valorisation (ex de la vente directe en produits laitiers : un moyen plus facile d'être rentable que de vendre à une laiterie), faire une installation progressive (= avec des charges progressives, sans investissement important de départ...), trouver des solutions collectives (ex :

cultiver des pommes de terre collectives dont la vente dans les réseaux de soutien, de voisinage couvrent les charges du reste des activités (sur le modèle du café zapatiste) , avoir une économie collective (au sein d'un collectif, 3 jours par semaine sont consacrés à une activité rentable, et le reste peut permettre de faire autre chose sans impératif économique)).

Le système marchand dans lequel s'inscrit une ferme peut à la fois être considéré comme une aliénation, mais aussi comme le garant d'un acte de production. La vocation alimentaire des lieux ne doit pas être oubliée : la production agricole des projets qu'on a envie de créer ne doivent pas se contenter de faire joli ou de nourrir quelques bobos. Il faut garder à l'esprit les enjeux de changer les rapports sociaux et les rapports de production, remettre au centre la question de la nécessité que pose l'activité agricole. Ce qui a conduit à discuter de RSA et de primes PAC, de leurs similitudes en terme de dépendance et de liens à une organisation du monde qu'on combat, et de leur possible remplacement par des monnaies sociales/locales comme étape vers la disparition de la monnaie.

Certains lieux des participant-e-s du Foin levé



Nom du lieu / collectif	Adresse / contact	Activités proposées	Ok pour : accueil, passage, découverte, coup de main	Ok pour installation + ou – long terme	Autres
Le Bazarrière	lebazarriere@riseup.net Gaillac 10 km de la Zad du Testet	Squat végétarien à tendance vegan, essai d'agriculture vegan (pas d'élevage, ni intrants animaux non humains) 6 hectares à cultiver, projections, plein de chantiers collectifs, éco-construction (phyto-épuration, aménagement grenier, eau courante) grands espaces dispos pour diverses activités	oui !	oui !	
Frayssinous	frayss@no-kods.org (foireux!) 09 88 77 41 46 (mieux!)	Jardin, bêtes (chèvres, moutons, poules, chiens) yourtes, pain, bière, construction grange...	grave !	Viens voir si ça te branche	Gros chantier toit (printemps-été-automne), maçonnerie (arches, etc) Possibilités de faire des concerts
Questembert	marché de producteurs à rencontrer les mercredis aprem/soirs, et + si affinités	vaches, brebis, chèvres, apiculture, collectif café associatif en formation, troc coups de main, accompagnement semi-collectif	ben ouais, selon personnes et affinités Tu peux appeler au 07 81 28 21 58 si t'es vraiment timide	à découvrir sur place	
Nizibar	femme-nissibart@kazeo.com 05 24 34 16 32	Rénovation bâtiment + foncier Activités chevaux, jardins, événements	oui	reste à définir	
La Remoutarié	moutmout@nokods.org 05 65 97 77 61	activités agricoles diverses Projet d'autonomie alimentaire et énergétique	bien sûr	quota quasi atteint	Certains artisanats Concerts
Longo MAÏ La Crau	lm.crau@wanadoo.fr	maraîchage, conserveirie, foin, céréales, oliviers, apiculture	ok mail avant	ça dépend comment ça se passe	
La Loutre par les cornes	laloutre@millevaches.net	jardin, grange à concert, friperie, forge, construction, infokiosque	ok mail avant	pas particulièrement	
Baluet	baluet@no-log.org	jardin, construction bâti, bêtes (tracteur animale) concerts, salle de répétition / résidences, bois (chauffage, œuvre, entretien forêt)	ok, mail / tél mieux avant	l'envie est là, à voir avec les personnes déjà présentes et les exigences du lieu	Ne pas diffuser notre contact sur internet ni a tout bout de champ
Ouhia Oups	ouhia.oups@riseup.net 06 72 24 26 34 (pour les pressés)	hébergement, bricolage, activités ponctuelles (projections), partage savoirs faire médicinaux, infokiosque	mail ou tél avant, avec plaisir	pas forcément	
La Clémenterie	laclementerie@maillou.org (pas sûre) 04 75 37 26 33 07380 La Souche	Transformation de fruits, châtaignes, maraîchage, pain, traction animale, et diverses autres activités..	oui ! Pareil préviens avant c'est mieux	oui !	Ok pour développer compagnonnage Fourches et Champs Libre
La Garde / Rhizome	rhyzome@herbesfolles.org 04 82 82 50 08	Jardin, semences, vie collective Accueil de personnes / groupes	à fond ! Pour jardiner ou rien faire Nous contacter	oui y'a de la place Nous contacter	On est en location, près de Roanne (42)
Pépinière Soleil Vert Cayre de Valjancelle	pepinieresoleilvert@gmail.com	maraîchage, petits fruits, pépinière	ok Woofing de avril à octobre...	ok si place dispo (caravane, tente, etc)	
La ZIL	lazil@riseup.net	projections, débats, accueil de passage	oui		
Caracoles de Suc	infos@caracolesdesuc.org	Polycultures, élevage	oui	à définir	
Ferme du chant des ânes	nahash@riseup.net	Polycultures, élevage brebis, verger, maraîchage...	oui	viens voir !	
Ramène Ta Fourche	bretagne@listredclaimthefields.org	réseau breton de RTF	ça dépend des lieux		1 week-end de rencontres par mois en hiver : n'hésitez pas à nous contacter
Bragat	fermedebragat@riseup.net	jardin, poules, brebis, fruitiers, pain.. Accueil, débats, concert...	avec plaisir..mail avant, c'est mieux !	période de transition, rachat de la femme	
Collectif Anonyme	info@collectif-anonyme.org Banyuls s/ Mer	vigne, vin, potager, réflexions...	oui au moment de la taille et vendanges. Autres moments, demander avant	à voir si on s'entend bien	
Caracoles Sagar	martin	maraîchage, construction	oui		



Bilan des rencontres I

Après quatre jours de discussions autour de la question de la transmission des fermes, le dimanche après-midi a été consacré à un début de bilan et perspectives.

L'idée à la base de ces rencontres était de commencer à réfléchir collectivement à la question du devenir des fermes dont les paysan-ne-s partent/vont partir à la retraite dans les prochaines années, et se demander si le moment de la transmission de ces fermes pouvaient être un moment pour changer le système agricole, et pourquoi pas le monde plutôt que de voir les exploitations restantes continuer à s'agrandir.

Au cours de ces journées, on a évoqué un certain nombre de difficultés qui se posent lors de transmission de fermes, et la question des relations humaines est apparue comme un des facteurs clés à prendre en compte dans ces processus, aussi bien dans la construction d'un projet de reprise particulier que dans le fonctionnement des collectifs qu'on veut monter ou dans les réflexions globales autour de l'avenir de ces fermes. La rencontre entre nos idées et réflexions et le « monde agricole » (qui n'est pas uniforme, lui non plus) est un des axes à travailler. D'un point de vue technique, il nous reste encore pas mal de choses à approfondir sur les questions juridiques pour trouver des formes à nos projets...

I. La discussion « bilan/perspectives »

Pour les perspectives, nous avons posé la question suivante:

« Est ce que la transmission comme moment pour changer de système agricole (qu'on a aussi nommé la « transmissition » (contraction de transmission et transition) est un enjeu politique sur lequel on a envie de continuer collectivement ? »

à partir de cette question, trois groupes se sont formés :

a) ceux qui pensent que c'est important et peuvent (en terme de temps/envie/énergie/moyens....) continuer sur cette thématique comme enjeu politique

qui ont discuté de comment rendre compte des rencontres/ comment y donner suite (continuer à discuter cette thématique, mettre en place des outils, ...

) / comment rendre visible-compréhensible nos projets

b) ceux qui pensent que c'est important mais ne pourront pas s'y investir
qui ont listé des idées de ce qui pourraient se faire pour continuer à avancer
sur cette thématique

c) ceux qui pensent que ce n'est pas un enjeu et qui en ont d'autres
qui ont fait le bilan de ce que ces rencontres leur ont apporté

Les points 1, 2, 3 et 4 sont issus des bilans des groupes a) et b) et de la
remise en commun de ces groupes

1) Comment continuer à réfléchir autour de la question de la transmission comme enjeu pour changer le modèle agricole ?

- en reproduisant ces rencontres autour de la transmission

on s'est posé la question de avec qui, à quelle échelle et comment poursuivre
ces réflexions :

- au sein de notre réseau : sur des lieux avec des dynamiques collectives
d'installation ou de luttes, là où on est installé ?

=> proposition de faire des rencontres autour de la transmission à des
échelles plus petites pour approfondir et mettre en réseau à des échelles plus
adaptées (pour le quart « Sud-Est » : contacter Max pour participer à la
préparation de cette rencontre), invitation à en organiser d'autres dans
d'autres régions (contacter max aussi pour réfléchir ensemble à comment
articuler ces rencontres)

- *en parlant de cette question et de nos visions*

- avec des agriculteur-trice-s : autour de chez soi, intéressé-e-s par ces
questions ? des cédant-e-s mais pas seulement. Avec les futur-e-s
installé-e-s : dans les lycées agricoles, les écoles ...

- avec des structures qui travaillent autour la transmission (ou avec
les personnes qui y travaillent)

- avec des syndicats : pour connaître leurs positions, pour échanger
autour des visions qu'on a)

Au stade de la réflexion où on en est, l'idée n'est pas d'aller voir tou-te-s ces
interlocuteur-trice-s en disant qu'on veut récupérer leurs fermes, mais plutôt
de faire connaître le réseau, les visions qu'on a de l'agriculture et du monde,
de voir partager autour des enjeux politiques de la transmission ...

Cela nécessite d'avoir des outils adaptés pour expliquer la démarche et les idées, et aussi pour faire quelque chose de ces échanges. (cf partie 2 de ce bilan))

Ont aussi été citées comme idées : envoyer des lettres à tou-te-s les cédant-e-s potentiel-le-s, ou alors en ciblant les fermes intéressantes (par rapport aux projets qu'on a envie d'y installer), jouer à la belote (propice à la discussion...)

=> Quelqu'une propose de faire des retours de discussions qu'elle aura à ce sujet avec les agriculteur-trice-s qu'elle croise pour alimenter les réflexions collectives

Un autre point qui a été soulevé est l'importance d'ouvrir cette question bien plus largement et de ne pas la cantonner au monde agricole. Si on veut se donner les moyens de trouver du monde à mettre dans les fermes à reprendre, si on veut sortir des réflexes corporatistes et interroger le modèle agricole comme faisant partie intégrante d'une réflexion globale sur le monde dans lequel on veut vivre (réflexions que RTF porte avec les idées d'anticapitalisme, d'autogestion, de lutte contre les dominations...), il faut poser ces questions publiquement.

-en mettant en contact fermes à céder et projets à installer

- Un certain nombre d'outils existent déjà (répertoires d'installation, café installation, journées de formations ...) qu'on pourrait recenser et utiliser s'ils sont adaptés.

- Il semble pertinent de mettre l'accent sur de la mise en réseau à des échelles locales plutôt que francophones, même si la liste de diffusion de RTF pourrait être utilisée pour faire passer ce genre d'informations. Quelques un-es ont annoncés qu'illes feraient ce travail de veille et mise en relation autour de chez elleux (Neurone, notamment autour de la question des friches)

- Le rôle de Fourche et Champ Libre a été interrogé : la question de savoir si ce réseau de fermes de compagnonnage est un outil qui peut être utilisé pour discuter et penser les transmissions est rapportée aux personnes qui participent à ce réseau. (est ce que vouloir confier une nouvelle mission à un outil qui n'a pas été pensé pour ça est pertinent ? Qui serait motivé-e pour prendre en charge cette nouvelle mission?)

Ces différentes interventions et réflexions nous ont amené à une grande question : et au fait, qu'est ce qu'on fait des offres de transmissions qu'on reçoit, trouve ? On en a parlé tout le we, et pourtant, on ne sait pas vraiment quoi faire des offres de ceux qui cherchent des repreneur-euse-s ... Cette discussion a conduit à s'interroger sur les moyens de communication qu'on utilise, et leurs adaptations ou non : après avoir constaté que nos milieux sont assez hermétiques en termes de pratiques et de moyens, demander à des agriculteur-trices- de faire passer leurs informations par nos listes mail ne semblent pas être la réponse la plus adaptée.

=> il est proposé d'avoir des relais « physiques », visibles sur une carte géographique (une personne au moins par « grande région : sud-est, sud-ouest, nord-ouest, nord-est »), contactables par téléphone ou sur des lieux identifiés que les cédant-e-s pourraient joindre pour discuter de leur transmission. Ces relais font réseau sur leur territoire d'impact, diffuse ces informations localement ainsi que sur la liste francophone de RtF et chez les lieux amis.

2) Comment clarifier nos projets pour les rendre compréhensibles/acceptables ?

Le point de départ de la discussion, c'est la question "si une ferme est disponible, comment faire pour y installer un projet collectif vivrier ?"

Plusieurs pistes se dessinent avec des propositions :

- Pour que des fermes nous soient proposées, il faut que les personnes qui transmettent aient une compréhension de ce que représente ce "modèle" collectif et vivrier, et pourquoi il est adapté à leur type de ferme. Il y a donc un enjeu à communiquer directement avec les paysan-ne-s autour de notre vision.

=> proposition de retravailler un projet de lettre destinée à des organisations paysannes "amies" et à des gens qui ont des fermes à transmettre, en étayant plus sur ce qu'on pense qu'apporte le fait de travailler en collectif, ce que sont nos visions de l'économie...

- Si on veut reprendre des fermes, on va forcément se retrouver confrontés à la SAFER et à la mise en concurrence avec d'autres personnes qui ont des

projets plus "conventionnels". Dans cette optique, il ne s'agit plus seulement de dire que ce qu'on fait c'est chouette, mais de présenter des projets qui entre dans les clous des institutions agricoles, pour en faire autre chose ensuite. C'est l'idée qu'on peut passer par les administrations agricoles, les utiliser pour avoir des terres même si finalement on va faire des choses qui les feraient hurler ou rigoler. Pour ça, il faut être super solide, parler leur langage, etc... : ce qui relève de la stratégie, de l'apprentissage de techniques, d'outils...

=> proposition d'inclure dans la brochure sur l'installation en cours d'écriture une partie « s'adapter au langage et attentes des institutions sans perdre son âme ? » : un travail d'écriture pour la présentation de projets est lancé

- des projets d'écriture déjà en cours :

une brochure sur l'installation

une brochure sur pourquoi faire des collectifs à la campagne/ comment fonctionner en collectif/ un récit d'une année à la campagne

3) D'autres idées évoquées

- Inciter à la création de collectifs

- penser cette question de la transmission dans les collectifs (installés ou en cours d'installation)

4) Comment rendre compte de ces rencontres ?

Beaucoup de personnes ont manifesté de l'intérêt pour ces rencontres, et en attendent un compte-rendu !

Les notes prises lors des différentes discussions sont envoyées à une personne, puis synthétisées partie par partie par plusieurs rédacteur-trice-s : cela constituera un CR assez exhaustif des rencontres, et sera envoyé aux participant-e-s et sur la liste france de RTF.

Une synthèse de synthèse va être rédigée sous forme de communiqué diffusable plus largement pour informer de la tenue de ces rencontres et des grandes lignes de ce qui s'y est raconté : elle pourra constituer un premier outil pour aller à la rencontre des différentes interlocuteur-trice-s citées dans « Continuer à réfléchir autour de la question de la transmission comme enjeu pour changer le modèle agricole ». Une carte avec les « référent-e-s »

géographiques accompagnera ce communiqué.

On a aussi discuté de comment garder le lien entre ces différents projets, assurer la continuité de ce qui se lance : il a finalement été décidé de ne pas créer d'outils de communication supplémentaire spécifique à cette thématique de la transmission, mais plutôt d'utiliser ce qui existe : la liste de diffusion de RTF France

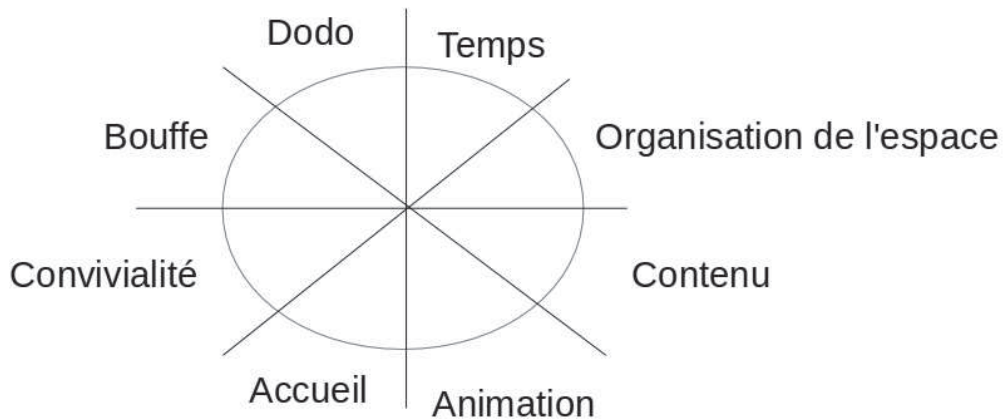
(pour s'inscrire: (<https://lists.reclaimthefields.org:10000/virtualmin-mailman/unauthenticated/listinfo.cgi/francegroup>) et le crabgrass (<https://we.riseup.net/reclaimthefieldsfr>).

Les documents utilisés au cours des rencontres sont disponibles sur ce lien: <https://www.dropbox.com/sh/ymjmu1wvbk0ctzt/AAC1NnKXfK3DtjatTMRsoT7wa?dl=0>)

	SAMEDI	DIMANCHE
Toilettes sèches 2 PERS	Maria	Guillaume
Propreté générale 2 PERS	Vincent	Bernadette
Petit déj (8h le samedi / 9h le dimanche) 2 PERS	RAMZY	Elodie
Cuisine midi 3 PERS/5 PERS	Gui CARO Simon Philo	Guillaume MARIE BEREN Cécile Pierre
Cuisine soir 5 PERS référents	Julie D. Sébastien	Thom Thomas Marion Elie
Gardiennage du Feu 2 PERS	Nam	ROSELYN R
MAÎTRESSE du TEMPS 2 PERS	Hubert	Ki
RÉFÉRENTE ACCUEIL 2 PERS	HANNAH MIKA	Jy
Oreilles MAX 5	(cf autre tableau d'organisation de nuit & bar)	
EQUIPE PARKING 3 PERS	Guillaume	CHARLIE
EQUIPE BAR 8 PERS (au+)	Gui Hub	Flax Job
EQUIPE JEUX 4 PERS		Caro Jojo
EQUIPE CRÊPES 2 PERS	Yolise	CHRIL
Régie Concert 4 PERS	Ju	Nerone Jojo
Aller-retour gare 1 PERS		
EQUIPE Rangement après concert 8 PERS	Gui Nam Jy	Julie

Bilan des rencontres II

à partir de la lecture du "camembert d'évaluation" et de la discussion "pépité/caillou/canif" du groupe c



BOUFFE Bon ? Miammiam? Glou ?

Les personnes ont apprécié les repas. « Bon ! Bravo aux fermes autonomes partout pour les bonnes choses amener »

DODO Bien dormi ?

Les personnes ont majoritairement apprécié et semble avoir bien dormi. Certains cependant n'ont pas trop aimé, trop froid pour la saison.

ORGANISATION DE L'ESPACE T'as pu te concentrer, t'adapter au lieu, t'asseoir ?

Les avis sont assez éparés. Tout le monde s'en est contenté mais il y a des critiques.

« Espace pas super approprié, cuisine petite, salle qui résonne, peu de chauffage ! »

ACCUEIL

Les gens se sont sentis très majoritairement bien accueilli.

ANIMATION (Méthode de discussion) C'était facile de causer ? Pas frustrer ?

Les avis sont éparés avec une une majorité de personnes qui ont appréciées. « Mieux en petits groupes », « on voit qu'on est sur une bonne voie »,

« temps de synthèse trop court », « Trop bien on a fait un théâtre forum ! »

TEMPS Trop condensé ?, pas assez ?, trop de temps ?

Les avis sont très dispersés. Autant de personnes qui ont trouver les rencontres pas trop condensé « pour une fois il n'y avait pas trop de réunion », que de gens qui ont trouver ça trop ! « trop de contenu, pas assez de temps » « cadre trop fixe »

LE NOMBRE DE PARTICIPANTS Trop ? Pas assez ? Juste ce qu'il faut ?

Les avis sont éparpillés entre le juste milieu et le trop de gens.

« Trop nombreux pour aller en profondeur, pour discuter et de se rencontrer » « ..mais ça fait du bien de voir autant de gens motivés sur la question... »

CONVIVIALITE Tu t'es marré ?

Une grande majorité s'est bien amusé.

CREATION DE RESEAU Tu t'es fait des copains-ines ?

Une grande majorité a fait de belles rencontres.

AUTOGESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE

L'autogestion a bien fonctionné.

« Merci à celles et ceux qui ont vidé les toilettes six fois dans le WE »

CONTENU

Est-ce que tu as appris des choses ?

Les personnes repartent avec pleins de savoirs appris mais il y a des lacunes.

« Super thématique », « Manque de cédant/agriculteur-rice expérimenté-e »,

« Manque de technicien-ne, on survole les débats »

Ces rencontres étaient-elles pertinentes pour avancer sur la question de la ré-appropriation des terres ?

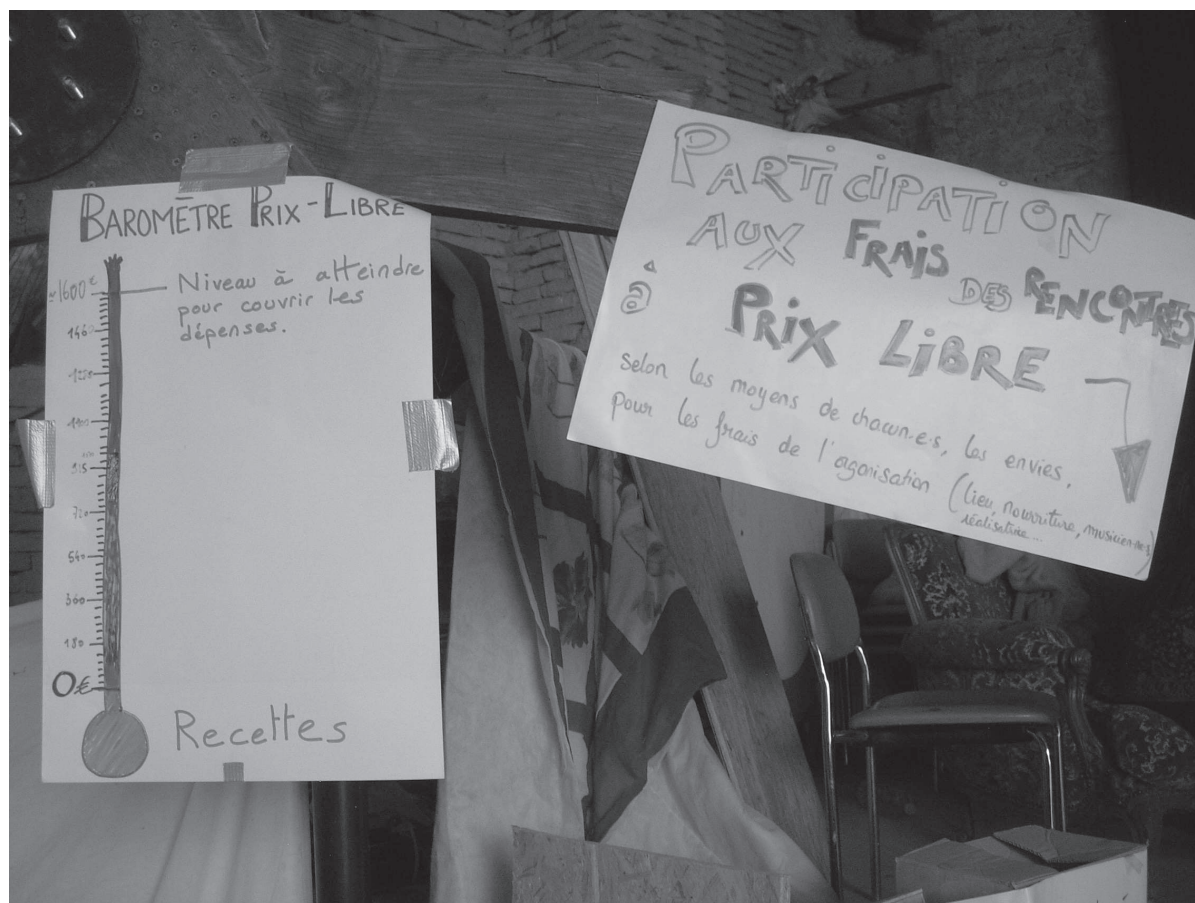
Une majorité de oui, mais « nécessite une suite ».

FUTUR Est-ce que tu penses t'impliquer dans Reclaim the Field ?

Les réponses sont très éparpillées.

« Pas trop de suite mais après mon installation »

Ce qui a plu	Ce qui a posé problème	Ce qui a manqué
Les rencontres humaines	Un cadre strict, un programme trop serré pour le contenu	L'aspect financier: comment on acquiert ces fermes ?
L'ambiance, la vie collective	Manque de spontanéité dans les prises de paroles	Manque de gens qui s'y connaissent, absence de cédant-e-s
La contribution des fermes autonomes pour nous nourrir	Manque de profondeur dans les discussions	
La forme des discussions en petits groupes	Le nombre de participant-e-s rendant la rencontre difficile	
La découverte d'outils de communications (oreilles, les 2 pieds, etc.)	Un espace peu approprié	
La compréhension d'une stratégie globale du mouvement		



Point financier:

Les rencontres du foin levées ont été entièrement financées par les dons et le prix libre. Le budget s'est élevé à un peu plus de 2000€. Dont environ, 500€ de location du lieu, 400€ d'alcool, 500€ de nourritures, 100€ de photocopies, 400€ de défraiement et 100€ de frais divers. Nous partons des rencontres avec environ 300€ qui serviront à financer des prochaines rencontres thématiques.

THEMES	VOTRE AVIS SUR	
	L'intérêt du contenu	La méthodologie
Atelier du Jeudi-Vendredi «Comment le moment de la transmission est un moment pour changer de système agricole, voir le monde?»		- (des allers et retours entre les rêves et des réalités) je pense qu'il serait intéressant de se trouver une bonne chronologie de la co-construction de nos idées durant ce genre de rencontre laissant autant large place aux imaginations pour voir large, mais peut-être en commençant avec par exemple un cas concret pour se mettre dans le bain (comme le film par exemple) et aussi maximiser par la communication la diversité des publics/intervenants pour enrichir et pragmatiser les débats et les façons d'échanger (jeux, boeufs, travailler, danse...). - Éventuellement faire comme à Ramène ta fourche: venir sur une petite ferme, filer des coups de main, tâter/se confronter directement dans un cadre.
Débats et synthèse du Jeudi-Vendredi		- Les restitutions des petits groupes en plénière n'étaient pas indispensables et créaient un temps assez lourd et frustrant. On a appris plus chacun-e de son petit groupe que de la restitution car trop d'info se sont perdues ou déformé dans le processus de synthèse (je dis ça pour les discussions sur l'imaginaire uniquement)
Auto-formations sur les statuts		
Présentations des législations sur les friches et l'habitat léger		
Discussion du Dimanche sur les transmissions		
THEMES	VOTRE AVIS SUR	
	L'intérêt du contenu	La méthodologie
Soirée concert		Chouette mais plus de diversité de styles (accoustiques, danse ensemble...) souhaitables
Les discussions/temps qui ont marqué	Les temps d'analyse collective de qu'est ce qu'on fait de tout ça	
Soirée présentation des collectifs		
Projection «Les chèvres de ma mère»	Nike!!	

Bilan du groupe « oreilles »

L'expérience d'être « oreille » a été une expérience intéressante pour les personnes qui ont formé ce groupe car ça a permis : - la création d'un espace où échanger des ressentis sur le déroulement des rencontres, ce qui est très utile pour ce type d'événement

- d'entendre et de faire entendre des paroles qui ne sont pas toujours audible
- d'avoir des discussions autour des thèmes soulevés par les un-es et les autres

L'objectif de cet outil est que chacun-e soit attentif-ve à ce qui se passe et se joue lors de rencontres : l'appel est lancé à prendre ce rôle/cette position d'oreille lors de prochaines rencontres pour prendre plus conscience de tous ces mécanismes !

Le groupe donne quelques conseils pour le déroulement de prochaines rencontres: demander dans l'invitation à être prévenu s'il n'y a pas d'autres solutions que de venir avec un chien; mentionner dans l'invitation que c'est possible de venir avec des enfants et d'y réfléchir ensemble; prévoir des créneaux dans le planning pour les groupes « oreilles » et « facilitation » et prévoir des temps chaque jour pour échanger autour des ressentis de chacun-e, et des espaces d'écoute.

Outils pratiques utilisés lors des rencontres

Les « oreilles »

Parce que tu es peut-être venu-e seul-e et que tu connais personne...

Parce que tu es peut-être discriminé-e ou mis-e de côté, ou agressé-e, ou mal à l'aise...

Parce tu te sens peut-être pas la force ou la légitimité pour réagir...

Parce que tu es peut-être témoin d'une situation abusive et que tu ne sais pas quoi faire...

Parce que tu as peut-être besoin de parler à quelqu'un-e...

Nous les « oreilles », sommes disponible pour

t'écouter

te soutenir

t'aider à chercher une solution

aller parler à quelqu'un-e

prendre la parole en AG

Tu peux nous reconnaître grâce à ce ruban de rubalise autour du bras

Débat mouvant ou positionnement stratégique

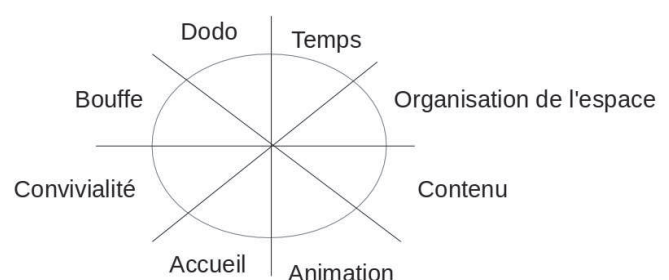
Cet outil consiste à demander à chaque personne d'un groupe de se positionner physiquement dans l'espace, en fonction d'une proposition ou d'une question qui leur est posée. Un ou plusieurs axes représentent physiquement ces opinions. Les participant-es sont invités à débattre autour de ces positionnements, parfois même à se déplacer au cours des débats.

Les deux pieds

Outils utilisés pour des ateliers en petits groupes. Si tu n'apprends rien ou si tu n'apportes rien, bouge ! (tu peux alors changer d'ateliers)

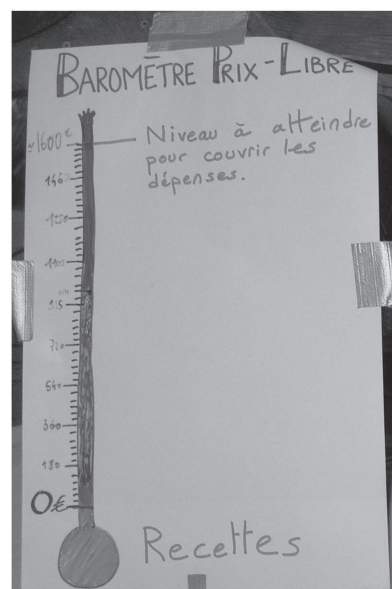
Camembert

Cela permet de rendre visuel les avis des personnes sur plusieurs thématiques. La consigne est de mettre une croix en fonction de l'avis de chacun: trop bien au centre, trop nul vers l'extérieur.



Baromètre du prix libre

Niveau à atteindre pour couvrir les dépenses



L'idée est de compter la caisse au fur et à mesure des jour et faire monter le baromètre.

Jeux

Energizer « Boule d'énergie »

En cercle, le principe est de se faire passer une boule d'énergie. Une personne commence par donner de l'énergie à la boule puis la fait passer selon les règles suivantes :

- en frappant dans ces mains et en disant « Zap » pour la faire passer par la gauche
- en frappant dans ces mains et en disant « Zip » pour la faire passer par la droite
- en levant les deux bras et en disant « boooing » pour changer le sens de progression de la boule
- en interceptant la boule dans ces mains, en disant « Rolling power » pour la re-balancer ; elle fait ainsi un trou, chaque personne doit sauter pour la lancer passer
- en criant « le petit chat est... » et tout le monde avance d'un pas en pointant un doigt vers le sol et en criant « Mort ! »
- en criant « Ahi » pour faire sauter la boule au dessus de la personne situé à coté, elle passe alors son tour
- en criant « Samba », tout le monde change de place en dansant la samba
- en pointant du doigt une personne et en criant « Pan ! », la boule passe alors à cette personne.

Le volcan

Tout le monde s'agenouille et tape les mains au sol. Petit à petit, le volcan

gronde et se réveille, on se relève peu à peu en tapant sur nos jambes, puis nos cuisses, puis nos bustes et on pousse en cri de grondement...

Bombes et boucliers

ChacunE circule aléatoirement, se choisit un individu A, puis B, secrètement. Le A s'avérera être une bombe, le B le bouclier contre la bombe ; Un décompte commence. Le but : avoir le bouclier entre soi et la bombe au moment de l'explosion.

Théâtre forum

Issu du théâtre de l'opprimé, le principe est que les comédiens improvisent puis fixent une fable de 15 à 20 minutes sur des thèmes illustrant des situations d'oppression ou des sujets problématiques de la réalité sociale, économique, sanitaire d'une communauté. Ils vont ensuite la jouer sur les lieux de vie de la communauté à qui est destiné le message. À la fin de la scène - dont la conclusion est en général catastrophique -, le meneur de jeu propose de rejouer le tout et convie les membres du public à intervenir à des moments clé où il pense pouvoir dire ou faire quelque chose qui infléchirait le cours des événements. Il s'agit d'une technique de théâtre participative qui vise à la conscientisation et à l'information des populations opprimées d'une façon ou d'une autre.

